

# RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MTY

2023









# TABLE DES MATIÈRES

### INTRODUCTION

- 5 Un message de notre PDG
- 6 Empreinte globale MTY
- 7 À propos de MTY
- 8 Nos objectifs, vision et valeurs
- 9 Les bannières MTY
- 10 Message de notre directrice du développement durable
- 11 Évaluation de la matérialité

### **ALIMENTATION**

- 13 Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement
- 14 Salubrité des aliments
- 15 Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments
- 16 Éducation et formation
- 17 Programmes et certifications en matière d'hygiène et salubrité des aliments
- 18 Audits
- 19 Plan de communication et de rappel de produits
- 19 Traitement des plaintes
- 20 Conception de recettes et valeur nutritive
- 21 Approche d'approvisionnement
- 22 Bien-être animal
- 24 Œufs
- 27 Café
- 28 Huile de palme
- 29 Engagements 2021 à 2025

### **PLANÈTE**

- 31 Nos priorités et approches de gestion en matière d'environnement
- 32 Énergie & émissions
- 33 Gestion des matières résiduelles
- 35 Emballage
- 37 Engagements 2021 à 2025

### GENS

- 39 Notre conseil d'administration
- 41 Notre équipe de la haute direction
- 42 Comité MTY RISE
- 44 Mobilisation des parties prenantes
- 45 Approche de gestion et politiques connexes
- 46 Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY
- 47 Nos priorités en ce qui concerne les gens
- 48 Culture et développement de carrière
- 50 L'acquisition, la rétention des talents et le roulement de personnel
- 51 Avantages sociaux
- 52 Diversité, équité et inclusion
- 53 Diversité des effectifs
- 55 Soutien aux franchisés
- 56 Soutien aux collectivités
- 58 Cybersécurité et protection des données
- Engagements 2021 à 2025

### FORWARD-LOOKING STATEMENT

### **ANNEXE**

- 66 Statistiques: Environnement de travail
- 68 Indices SASB et GRI

# À PROPOS DE CE RAPPORT

La durabilité est importante pour le Groupe d'Alimentation MTY Inc. (MTY, nous ou la Société') et nous sommes fiers de publier notre rapport de développement durable 2023 qui mets en lumière les progrès réalisés dans l'atteinte de nos objectifs de développement durable durant l'exercice financier se terminant le 30 novembre 2023.

Les données inclues dans ce rapport ont été recueillies auprès du siège social, des établissements exploités par la Société, et des bannières qui ont fait partie de MTY durant toute l'année fiscale 2023. Les informations de ce rapport couvrent les initiatives entreprises durant cette période, soit du 1 décembre 2022 au 30 novembre 2023.<sup>2</sup>

Nous sommes conscients que le développement durable est un travail évolutif. C'est un parcours que nous prenons très au sérieux et nous réfléchissons longuement à la détermination d'objectifs significatifs, en sachant que nous suivrons les progrès accomplis et déterminerons les indicateurs clés de performance (ICP) qui nous permettront de mesurer ces progrès. De plus, nous reconnaissons que des ajustements pourront devenir nécessaires en cours de route selon l'évolution de notre contexte de développement durable.

Ce rapport s'appuie sur les normes de présentations de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour Restaurants et de la Global Reporting Initiative (GRI). SASB et GRI publient des normes complémentaires en matière de développement durable qui répondent aux besoins de nos différentes parties prenantes internes et externes. Nous avons retenu les normes les plus pertinentes en lien avec nos objectifs commerciaux.

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (ONU) sont un appel mondial à l'action visant à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à améliorer la vie et les perspectives pour tous. L'agenda des ODD pour le développement durable a été élaboré en 2015 par l'ONU et contient 17 objectifs. Nous appuyons cette initiative et souhaitons respecter les objectifs qui se rapportent aux domaines dans lesquels nous avons un impact.

MTY est responsable de la préparation et de l'intégrité du contenu du présent rapport.<sup>3</sup> Tous les experts qui ont collaboré à l'élaboration du rapport, ainsi que certains membres de la direction de la Société, ont examiné et approuvé son contenu et les données qu'il renferme. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

Merci de prendre le temps de lire ce rapport. Vos questions ou commentaires au sujet de ce rapport sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter via sustainability@mtygroup.com.

<sup>3</sup> Certaines informations contenues dans ce rapport ont été fournies par des tiers, y compris nos fournisseurs indépendants. Dans ces cas-là, nous nous sommes fiés, dans une certaine mesure, à ces tiers pour ce qui est de l'exactitude et de l'intégrité des informations.



<sup>1</sup> Dans la totalité de ce rapport, les références à MTY, nous ou la Société, peuvent inclure des activités réalisées par des filiales de Groupe d'Alimentation MTY Inc.

<sup>2</sup> Notre acquisition de la bannière Wetzel's Pretzels fut complétée le 8 décembre 2022.



# UN MESSAGE DE NOTRE PDG

2023 fut une année d'intégration avec nos récentes acquisitions, consolidant notre approche et nos objectifs en matière de

développement durable sur une base commune à partir

de laquelle nous pourrons grandir ensemble en 2025-2030. L'exercice 2023 marque le 3e anniversaire du premier rapport de développement durable de MTY, qui demeure un document de référence clé dans la gestion quotidienne de MTY. L'alimentation, la planète et les gens sont les trois piliers au centre de notre stratégie, nous guidant alors que nous

> années et que nous envisageons des projets plus ambitieux pour l'avenir.

bâtissons sur les réussites des deux dernières

**POURQUOI** 

Chez MTY, nous comprenons que nous pouvons avoir un impact par l'entremise de notre empreinte corporative, car la santé de notre planète, notre société et notre économie sont liées. Bien que je sois fier des progrès réalisés en 2023, être un bon citoyen corporatif est un parcours perpétuel. Dans cette optique, nous ajustons certains de nos objectifs et priorités établis antérieurement, tout en ajoutant de nouveaux engagements qui visent à équilibrer les besoins de nos nombreuses parties prenantes. L'équipe MTY Rise est en place pour guider notre parcours ESG; cependant, nous savons que le dévouement de l'entièreté du groupe est nécessaire - de chacun des rôles et de chacune des bannières, pour faire progresser nos objectifs.

### ALIMENTATION

Ce rapport contient davantage d'informations sur nos stratégies d'approvisionnement, plus particulièrement en ce qui concerne le bien-être animal, les œufs, le café et l'huile de palme. Bien que nous ne soyons certainement pas arrivés à destination sur aucun de ces sujets, nous sommes heureux d'avoir établi une base à partir de laquelle nous pourrons mesurer nos progrès ainsi qu'une stratégie nous permettant de continuer à améliorer notre performance en matière d'approvisionnement en produits de base d'une manière de plus en plus responsable.

### PLANÈTE

Le rapport contient également des informations sur nos efforts continus pour établir les mesures de référence concernant nos émissions de gaz à effet de serre. À court terme, nous avons pour objectif de développer et de communiquer notre stratégie et notre vision d'approvisionnement globale, ainsi qu'à améliorer notre processus de qualification pour nos fournisseurs en ce qui concerne nos objectifs de développement durable. Dans une organisation aussi diversifiée et dynamique que MTY, la collecte de données peut représenter un défi. Pour répondre à cette préoccupation, nous déploierons de nouveaux outils pour rendre nos données plus abondantes et actuelles. Ces données serviront de base pour l'élaboration de notre feuille de route 2025-2030. Ces priorités à court terme se traduiront ensuite en livrables à moyen terme, tels que la mesure et la déclaration de nos émissions de gaz à effet de serre de portées 1, 2 et 3.

### **GENS**

En 2023, nos bannières et nos franchisés ont tous continué à soutenir les communautés dans lesquelles nos restaurants opèrent grâce à des dons financiers et alimentaires. La Fondation MTY se rajoute désormais à cet engagement communautaire alors que nous nous efforçons d'avoir un impact positif dans notre environnement immédiat. Plus de 90 000 repas, 13 000 kg de nourriture et 1.6 million de dollars ont été donnés en 2023.

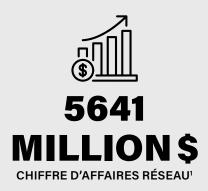
Je suis convaincu que la force et la passion des membres de notre équipe, des propriétaires de franchises et des fournisseurs peuvent amener MTY au niveau supérieur. Je vous encourage à poursuivre votre lecture afin d'en savoir plus sur les engagements et les progrès de MTY en matière de développement durable.

Sincèrement.

Eric Lefebvre, CPA, MBA Président Directeur Général



# **EMPREINTE GLOBALE MTY**















40 +



7100 +
ÉTABLISSEMENTS À TRAVERS
LE MONDE

6897 établissements franchisés 219 établissements exploités par la Société

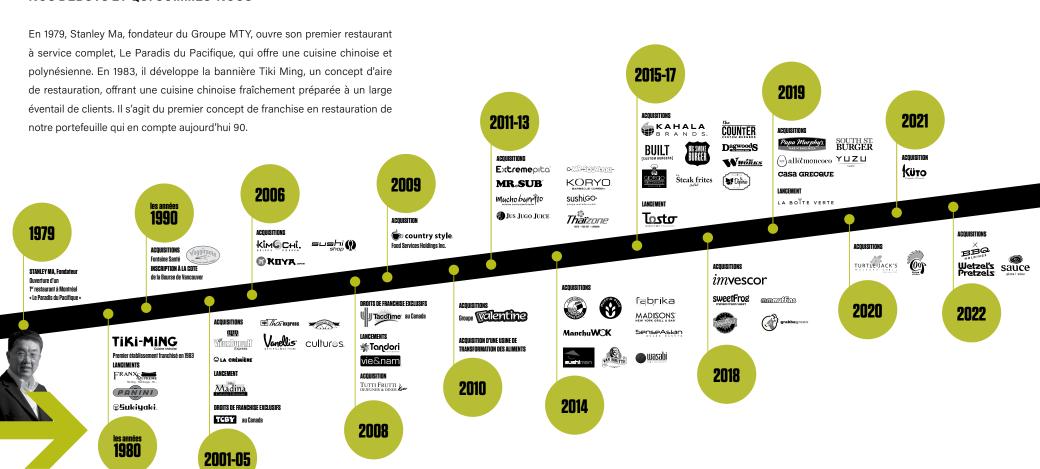
Bureau Chef: St-Laurent, Québec, Canada

<sup>1</sup> CAD. Pour plus d'information sur notre chiffre d'affaires réseau, veuillez-vous référer à notre Rapport Annuel 2023 disponible ici: https://mtygroup.com/financial\_reports/annee-2023/

<sup>2</sup> Employés des sièges sociaux, de nos usines alimentaires, centre de distribution et des établissements exploités par la Société en date du 30 novembre 2023.

# À PROPOS DE MTY

### **NOS DÉBUTS ET QUI SOMMES-NOUS**



# NOS OBJECTIFS, VISION ET VALEURS





### **NOTRE OBJECTIF**

La célèbre déclaration de notre fondateur Stanley Ma est intégrée à nos objectifs, reflétant nos efforts continus pour accroître notre portée et atteindre de nouveaux sommets année après année.

# EN ROUTE VERS UN MTY PLUS DURABLE

### **NOTRE VISION**

Nous agissons consciemment pour appuyer une transformation durable de l'industrie alimentaire. Notre approche face au développement durable est holistique car nous comprenons que la santé de notre planète, de notre société et de notre économie sont étroitement liées.

**EXCELLENCE.** 

**DÉVOUEMENT.** 

INNOVATION.

### **NOS VALEURS**

Notre Société s'est construite sur ces valeurs et elles se manifestent à travers les membres de notre équipe, nos bannières et nos franchisés.

# LES BANNIÈRES MTY























































































































































































# MESSAGE DE NOTRE DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Je suis ravie de partager avec vous notre dernier rapport concernant nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), qui souligne notre engagement continu envers le développement durable et les pratiques commerciales responsables. En tant que Directrice du Développement Durable, je suis fière de diriger nos efforts pour intégrer le développement durable à toutes les facettes de nos opérations en veillant à créer de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes tout en minimisant notre empreinte environnementale et en favorisant l'équité sociale.

Dans ce rapport, vous trouverez des informations détaillées concernant nos performances ESG au cours du dernier exercice financier, incluant nos principales réalisations, nos défis, ainsi que notre stratégie d'amélioration continue. En voici les faits saillants:

- Gestion environnementale: Cette année, nous nous sommes concentrés à mieux comprendre nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et à mesurer nos émissions de portées 1 et 2. De plus, nos initiatives en matière d'approvisionnement durable et d'emballage responsable ont permis d'atténuer notre impact sur l'environnement.
- 2. Responsabilité sociale : Notre engagement en matière de responsabilité sociale s'étend au-delà de la conformité et se traduit par un engagement proactif envers nos communautés. Grâce à des initiatives telles que les programmes de bénévolat des employés, les efforts en matière de diversité et d'inclusion et les partenariats communautaires, nous nous efforçons de

- créer un changement social positif et d'améliorer le bien-être de toutes les parties prenantes.
- 3. Excellence de la gouvernance : Une gouvernance solide constitue le fondement de nos efforts en matière de développement durable, en assurant la transparence, l'imputabilité et la prise de décisions éthiques. Notre conseil d'administration a créé un comité de rémunération, de nomination et de gouvernance et nous avons renforcé notre engagement en faveur de l'intégrité et de la conduite éthique des affaires, notamment par la rationalisation du Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY utilisé dans toute les divisions de MTY.
- 4. Engagement avec les parties prenantes: Un engagement significatif avec nos parties prenantes est essentiel à notre démarche de développement durable. Nous recherchons activement la contribution de nos employés, des clients, des investisseurs et des autres parties prenantes afin de comprendre leurs préoccupations, leurs priorités et leurs attentes, et ainsi éclairer nos stratégies et initiatives en matière de développement durable.
- 5. Indicateurs de performance: Nous avons développé des outils afin de suivre nos progrès envers nos objectifs de développement durable. Au cours de l'année à venir, nous continuerons à affiner ces outils afin d'établir des métriques de performance et des objectifs. En mesurant et en rapportant régulièrement sur nos performances ESG, nous assumons nos responsabilités et démontrons notre engagement envers la transparence et l'amélioration continue.

6. Perspectives d'avenir: Pour l'avenir, nous nous engageons à faire avancer notre programme de développement durable, à fixer des objectifs ambitieux et à adopter une approche innovante pour relever de nouveaux défis et saisir de nouvelles opportunités. Notre vision est de générer un impact positif et de créer une MTY plus durable pour notre avenir.

Je vous invite à explorer notre rapport ESG en détail et à communiquer avec nous à propos de notre démarche de développement durable. Vos commentaires, vos perspectives et votre collaboration sont inestimables alors que nous travaillons ensemble pour construire un avenir plus durable.

Merci pour votre soutien continu et votre partenariat dans l'avancement du développement durable au sein et au-delà, de notre organisation.

Sincèrement,

fBn\_

Patricia Briere
Directrice du Développement Durable



INTRODUCTION

# ÉVALUATION DE La matérialité

Lors de la préparation de ce rapport, nous nous sommes référés au travail précédemment effectué par une société d'experts-conseils indépendante spécialisée dans le domaine ESG afin qu'elle évalue nos activités et détermine les facteurs ESG les plus importants pour notre Société. Dans le cadre de ce processus initial, des entretiens ont été menés auprès des membres de notre conseil d'administration, de notre équipe de direction et de nos parties prenantes financières.

Dans le cadre d'une autre initiative également mise en œuvre en 2021, avec un autre tiers, nous avons procédé à une évaluation de l'importance relative de nos franchisés, et de nos parties prenantes internes, qui comprennent notamment nos équipes opérationnelles, notre département des ressources humaines, notre équipe comptable et nos départements d'approvisionnement.

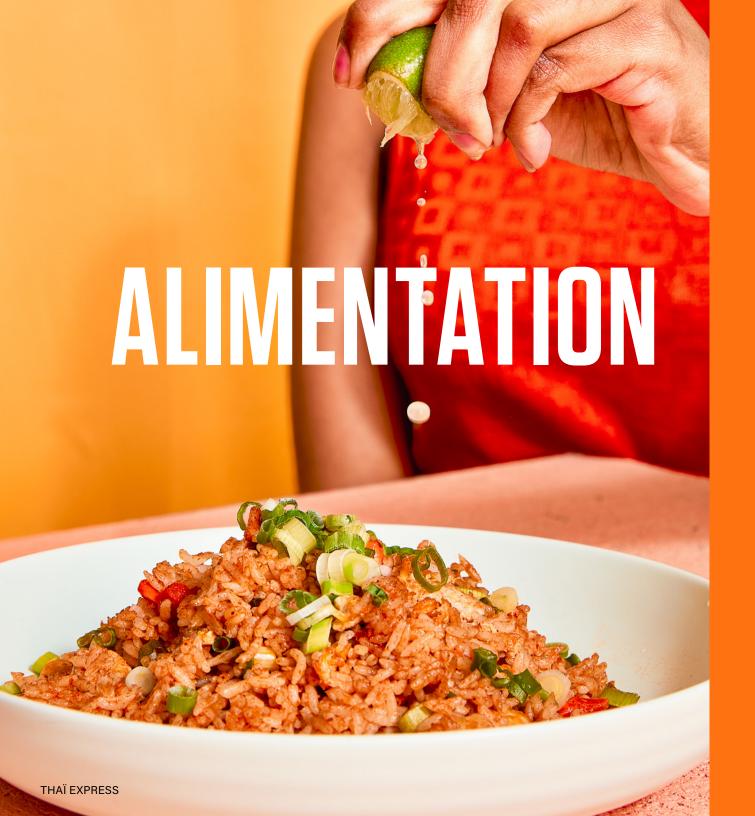
À la suite de ces évaluations, les six sujets ESG suivants ont été identifiés comme étant les plus importants pour notre entreprise :

- · Les gens et la culture;
- · La gouvernance;
- · La cybersécurité et la protection des données;
- La sécurité alimentaire et la gestion de la chaîne d'approvisionnement;
- La salubrité des aliments et la qualité des produits;
- · L'impact sur l'environnement.



Ce rapport explique pourquoi chaque sujet est important pour MTY, l'approche que nous adoptons pour gérer les risques et/ou les opportunités, ainsi que les indicateurs et les cibles que nous utilisons pour mesurer les résultats et fixer des objectifs.





- 3 Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement
- **14** Salubrité des aliments
- 15 Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments
- 16 Éducation et formation.
- 17 Programmes et certifications en matière d'hygiène et salubrité des aliments
- **18** Audits
- 19 Plan de communication et de rappel de produit
- 19 Traitement des plaintes
- 20 Conception de recettes et valeur nutritive
- 21 Approche d'approvisionnement
- 22 Bien-être anima
- **24** Œufs
- **27** Café
- 28 Huile de palme
- 29 Engagements 2021 à 2025



# NOS PRIORITÉS ET APPROCHES DE GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



Les équipes d'approvisionnement de MTY, qui relèvent ultimement du PDG, gèrent les relations avec les fournisseurs et les distributeurs, y compris : les négociations contractuelles, la logistique de distribution, l'analyse des prix ainsi que le rapport entre les achats et les bannières au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Pour répondre aux besoins des bannières, ces équipes gèrent des milliers produits auprès de plusieurs centaines de fournisseurs. Nos équipes d'approvisionnement sont responsables d'assurer l'approvisionnement de bons produits auprès de bons fournisseurs. Plus important encore, elles s'efforcent d'empêcher les produits et les fournisseurs non désirable d'intégrer notre système.

Nous abordons l'approvisionnement en produits de manière holistique, en équilibrant nos responsabilités environnementales, sociales et financières. Nous recherchons des fournisseurs qui partagent nos valeurs et notre volonté d'améliorer constamment l'expérience gastronomique de nos clients.

Nous travaillons avec des fournisseurs qui partagent les engagements prévus dans notre Code de conduite des fournisseurs de MTY (CoC), qui exige le respect des lois applicables, interdit le travail forcé et le recours au travail illégal des enfants ainsi que la violation des conditions et

des normes d'heures de travail, et qui établit des lignes directrices pour la protection des droits humains et des travailleurs.

La sécurité alimentaire est cruciale pour nous, et c'est pourquoi nous avons mis en place des programmes de formation et des mesures d'audit rigoureux. Nous nous imposons également la responsabilité de nous approvisionner auprès de fournisseurs durables et éthiques afin de nous assurer que nous gérons notre consommation de ressources mondiales de manière aussi durable et efficace que possible. À ce titre, nous nous efforçons de nous approvisionner auprès de fournisseurs qui accordent une grande importance à des enjeux tels que la qualité des produits, les pratiques environnementales durables, le bien-être des animaux et l'équité des prix.

Notre intention est d'aligner nos efforts sur les objectifs des ODD suivants :















# SALUBRITÉ DES ALIMENTS

La priorité de MTY est d'assurer que les aliments servis à nos clients soient non seulement délicieux, mais également sûrs et gérés conformément à l'ensemble des lois et de la règlementation applicables.

### **ÉQUIPES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS**

MTY dispose d'équipes d'hygiène et salubrité qui veillent au développement de programmes pour nos restaurants qui dépassent les normes gouvernementales. Ces équipes, directement ou par l'intermédiaire de contractants spécialisés, soutiennent et forment à la fois nos équipes opérationnelles ainsi que nos franchisés, et effectuent des inspections de restaurants pour assurer que nos programmes d'hygiène et salubrité des aliments soient appliqués et respectés.

MTY possède deux usines de transformation alimentaires, et nous les soumettons à des normes élevées par l'intermédiaire de nos comités de contrôle de la qualité et de salubrité alimentaire dédiés à cet effet. Notre plus grande usine de transformation alimentaire, qui produit plusieurs ingrédients des menus de nos bannières Canadiennes, détient la certification du programme Safe Quality Food (SQF), et fournit ainsi une assurance de qualité, de salubrité alimentaire et de crédibilité à nos bannières.

MTY a mis en œuvre les mesures suivantes pour assurer que les ingrédients et les repas sont manipulés et préparés en toute sécurité depuis l'approvisionnement jusqu'à la livraison à nos clients :

- 1. Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments;
- 2. Éducation et formation;
- 3. Programmes et certifications en matière d'hygiène et de salubrité des aliments;
- 4. Audits;
- 5. Plan de communication et de rappel de produits;
- 6. Traitement des plaintes.



### 1. INTERVENTION DES FOURNISSEURS ET ENTREPOSAGE DES ALIMENTS

La première étape de la salubrité des aliments consiste à suivre des procédures pour atténuer les risques avant même que les ingrédients n'entrent dans les restaurants de nos bannières.

À cette fin, les fournisseurs sont évalués sur la base de critères essentiels à satisfaire afin de devenir un fournisseur agrée de MTY, lesquels incluent notamment le respect de la réglementation en matière de santé et de salubrité et les certifications d'usine, dont celles de l'initiative mondiale de la sécurité alimentaire, (GFSI en anglais), le système d'analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP) et des programmes de bonnes pratiques de fabrication (BPF).

Les fournisseurs stratégiques agréés doivent signer l'entente de fabrication et d'approvisionnement de MTY. Ce contrat leur impose des responsabilités quant à la qualité et la disponibilité des aliments ainsi que d'autres modalités commerciales essentielles au maintien d'une

relation d'affaires fructueuse. Les modalités commerciales essentielles incluent notamment l'acceptation par les parties aux clauses de confidentialité, de protection de la propriété intellectuelle, d'indemnisation ainsi que d'autres représentations et garanties pertinentes. Des dispositions additionnelles nous accorde le droit d'auditer nos fournisseurs dans le but d'assurer la conformité de leurs pratiques comptables avec normes établies ainsi le droit de conduire des inspections d'usine, d'entrepôt et de produits afin d'en assurer la conformité.

Tous nos fournisseurs sont tenus de signer un accord de non-divulgation, dans le but de protéger le caractère privé et confidentiel des renseignements échangés.

Lorsqu'un produit d'un fournisseur est sélectionné par une bannière de MTY, le fournisseur doit remplir un formulaire qui permet de suivre et à gérer chaque unité de produit (SKU) achetée. Pour assurer la conformité aux normes de MTY et la traçabilité du produit, ce formulaire répertorie des informations telles que le pays d'origine, les informations nutritionnelles et allergènes, les paramètres d'entreposage ainsi que la date de péremption.

Grâce à ce formulaire, les franchisés et les employés des restaurants peuvent manipuler les produits alimentaires en toute sécurité et veiller à ce qu'ils restent frais jusqu'à leur revente ou leur utilisation dans un repas.

Bien que les risques liés à la salubrité des aliments soient inhérents à l'industrie de la restauration, ce ne sont pas les seules préoccupations importantes pour nous. Ainsi, nous développons également des programmes spécifiques de qualification des fournisseurs et renforçons nos protocoles d'audits pour les catégories de fournisseurs suivantes :

- Fournisseurs de niveau 1. Un fournisseur se qualifie lorsqu'il atteint un chiffre de ventes d'au minimum un (1) million dollar Canadien lors du plus récent exercice financier.
- Fournisseurs de produits à risque plus élevé de maladies d'origine alimentaire.
- Fournisseurs de produits dont la propriété intellectuelle appartient à nos bannières.
- Fournisseurs de produits abordés dans nos engagements ESG.
- Fournisseurs dans un secteur d'activité présentant un risque considérable de travail forcé ou illégal des enfants tel qu'identifié par un organisme de surveillance compétent.

L'évaluation de chacun de ces fournisseurs est placée en priorité.



INTRODUCTION

### 2. ÉDUCATION ET FORMATION

L'éducation et une formation adéquate et appropriée font partie des éléments fondamentaux pour assurer la salubrité des aliments.

### MANUEL D'EXPLOITATION

Les documents et le matériel de formation sont toujours à la disposition des franchisés, de même que les mises à jour concernant la chaîne d'approvisionnement et les produits alimentaires.

Nos équipes opérationnelles collaborent avec les franchisés pour les éduquer et pour assurer le respect de pratiques sécuritaires concernant l'entreposage et la manipulation des ingrédients. Les franchisés sont notamment éduqués et formés sur les pratiques de nettoyage et d'assainissement des postes de travail, des équipements et des ustensiles de cuisine, sur le respect des températures lors de l'entreposage des aliments, l'étiquetage des aliments et le maintien d'un environnement sécuritaire, dans le but de protéger la santé et la sécurité de tous les clients.

### **FORMATION CONTINUE**

Nos franchisés, leurs employés, les gérants des restaurants et les équipes opérationnelles ont accès à des plateformes d'apprentissages gérées par MTY. Ces outils de formation sont accessibles sous la forme d'un portail en ligne, de formations en classe virtuelle ainsi que des vidéos et des capsules de formation.

### MANUEL D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS

MTY rédige et communique des manuels d'hygiène et de salubrité des aliments et d'autres documents à ses franchisés et à leurs employés ainsi qu'à ses équipes opérationnelles. Les normes établies par notre équipe d'hygiène et de salubrité des aliments sont généralement plus strictes que les exigences imposées par nos gouvernements. Ces normes comprennent :

- Registres de température;
- Registres de nettoyage et de désinfection;
- Système de datation;
- Procédures de prévention de la contamination croisée.



### 3. PROGRAMMES ET CERTIFICATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Nos franchisés sont tenus de respecter les exigences législatives en matière de formation sur les mesures d'hygiène et salubrité des aliments, et ce, pour toutes nos bannières. À titre de complément à ces exigences et aux outils de formation mis en place, nous offrons également les certifications et programmes suivants :

# PROGRAMMES DE NETTOYAGE ET D'ASSAINISSEMENT

Nos équipes d'approvisionnement, nos équipes opérationnelles et nos fournisseurs de produits de nettoyage travaillent ensemble pour personnaliser les programmes d'entretien et d'assainissement en fonction des besoins de chacune de nos bannières. Ces programmes comprennent les éléments suivants :

- Une gamme de produits d'entretien et d'assainissement choisis selon les types d'aliments manipulés dans le restaurant et la catégorie de restaurant (rapide, décontractée à service rapide ou à service complet);
- Des chartes murales personnalisées décrivant la dilution, la fréquence d'utilisation et le mode d'emploi de chaque produit;

- Des fiches techniques et des fiches de sécurité pour chaque produit;
- L'équipement nécessaire pour bien utiliser et entreposer les produits, y compris des bandelettes réactives pour assurer la concentration exacte de nos produits d'assainissement;
- La formation et l'entretien de l'équipement sur place par nos fournisseurs de produits chimiques d'assainissement.

### **LUTTE ANTIPARASITAIRE**

La clientèle est toujours la bienvenue dans nos établissements, mais pas les visiteurs indésirables! C'est pourquoi nous collaborons avec des entreprises de lutte antiparasitaire pour aider à maintenir les restaurants de nos bannières exempts d'organismes nuisibles.

Nos programmes de lutte antiparasitaire comprennent des visites régulières dans nos établissements par des tiers, qui fournissent des rapports détaillés après chaque visite et qui sont accessibles via un portail en ligne. Le portail en ligne indique également les alertes d'activités, les mesures correctives et les visites de suivi. Nous assurons un suivi auprès de nos franchisés et des entreprises de gestion parasitaire afin de maintenir un environnement de restauration sans organisme nuisible. Pour les restaurants dont le contrôle antiparasitaire relève du propriétaire de l'immeuble, ces derniers ont mis en place des processus similaires pour protéger l'environnement de ces restaurants.



CHAQUE RESTAURANT
FAIT L'OBJET D'UNE INSPECTION
PAR UNE ENTREPRISE DE GESTION
PARASITAIRE, AU MOINS
UNE FOIS PAR MOIS.

### 4. AUDITS

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

### AUDITS D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Nos activités reposent sur l'alimentation et notre priorité est de servir de la bonne nourriture, en respectant rigoureusement les critères de salubrité des aliments. Tant nos fournisseurs que nos restaurants doivent adhérer aux politiques mises en place pour assurer la salubrité des aliments d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement. La salubrité alimentaire dans nos restaurants fait l'objet d'audits réguliers par le biais de visites programmées et non programmées de diverses équipes et par de multiples canaux tout au long de l'année, tels que :

- L'équipe d'hygiène et de salubrité de MTY;
- Les équipes opérationnelles des bannières MTY;
- Des inspecteurs municipaux qui régissent l'hygiène et la salubrité;
- Des tiers spécialisés dans les inspections professionnelles d'hygiène et de salubrité des aliments; et
- Des entreprises de gestion parasitaire avec lesquelles nous avons un contrat.

# LES RESTAURANTS DE NOS BANNIÈRES & NOS USINES ALIMENTAIRES

Des audits d'hygiène et de salubrité alimentaires sont obligatoires chaque année, au minimum, dans chacun des établissements de nos bannières afin d'assurer que les aliments soient manipulés et entreposés adéquatement et que les cuisines soient salubres. Ces audits sont établis et réalisés sur la base des normes déterminées par notre équipe d'hygiène et salubrité, et en fonction des exigences de l'industrie alimentaire établies par les organismes de réglementation d'hygiène et de salubrité des aliments.

Les bannières faisant appel à des fournisseurs de services d'audit sont généralement visitées entre une et trois fois par année. MTY et les fournisseurs de service d'audit collaborent pour déterminer les critères et les points d'inspection sur lesquels porteront les audits dans les établissements. Advenant la détection d'un risque imminent pour la santé dans un établissement ou si un établissement ne satisfait pas aux critères d'audit, des visites de suivi ont lieu pour valider que les problèmes ont été corrigés; l'établissement peut être contraint de fermer de manière temporaire ou permanente si nécessaire.

Les organismes municipaux d'hygiène et salubrité alimentaire effectuent également des contrôles réguliers dans nos restaurants et usines alimentaires afin d'en auditer les pratiques.

### **UNE MOYENNE DE**

4,3

AUDITS INTERNES OU PAR UN TIER ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR RESTAURANT' EN 2023.

### **NOS FOURNISSEURS**

Au besoin, nos fournisseurs font l'objet d'un audit pour vérifier qu'ils appliquent les normes et les politiques nécessaires et pour assurer que les aliments sont conformes aux spécifications voulues, ce qui assure un niveau élevé de salubrité alimentaire. Un questionnaire d'audit est préparé par MTY et les inspections sont menées soit par un auditeur indépendant, soit par un membre de nos équipes d'hygiène et de salubrité des aliments.



<sup>1</sup> Bannières ayant participé à l'enquête.

## 5. PLAN DE COMMUNICATION ET DE RAPPEL DE PRODUITS

Malgré les mesures mises en place, nous sommes conscients que des produits peuvent faire l'objet de rappels, auxquels cas nous mettons rapidement en œuvre nos rigoureux et stricts protocoles de rappel de produits afin de limiter les répercussions sur nos opérations, nos franchisés et nos clients.

### SITUATION VÉCUE CHEZ MTY

### **SAMEDI 2023**

### 10 h 00

Suivant la réception d'un avis d'un risque potentiel pour un produit, MTY a décidé d'arrêter la vente du produit dans plus de 1000 de nos établissements.

### 12 h 00

100% des établissements visés avaient reçu l'avis, confirmé sa réception et cessé de vendre le produit.

temps de

réponse\*

16,3 tonnes métriques de produits ont été isolées de la circulation et détruites.

Même les meilleurs d'entre nous commettent des erreurs. Ce qui importe c'est surtout comment ces erreurs sont gérées. C'est pourquoi MTY croit en l'importance d'avoir un plan de communication et de rappel de produits clair et concis. Grâce à ce plan, nous sommes prêts à réagir rapidement et efficacement lorsqu'un rappel est initié, qu'il soit volontaire ou involontaire, ou qu'il soit initié à la demande d'organismes gouvernementaux, de fournisseurs ou par nousmêmes. Ce plan nous permet de nous assurer que le rappel soit communiqué à chacune des parties prenantes concernées, avec un plan clair sur les mesures à prendre pour remédier à la situation.



NOUS AVONS EXÉCUTÉ AVEC SUCCÈS NOTRE PROTOCOLE DE RAPPEL DE PRODUITS POUR 6 RAPPELS VOLONTAIRES, RAPPELANT UN MINIMUM DE 21,46 TONNES MÉTRIQUES DE NOURRITURE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS.

### **6. TRAITEMENT DES PLAINTES**

Nous avons mis en place des processus permettant à nos franchisés et aux membres de nos équipes opérationnelles de communiquer toute plainte relative aux produits à nos équipes d'approvisionnement. Ces plaintes sont suivies et documentées, et sont transmises à nos fournisseurs ou distributeurs pour qu'ils prennent les mesures correctives qui s'imposent. Au besoin, nous faisons intervenir notre équipe d'hygiène et salubrité des aliments et l'équipe d'assurance de la qualité du fournisseur.

Nos clients peuvent également faire part de leurs commentaires sur nos sites web, nos plateformes de médias sociaux ou dans les restaurants de nos bannières.

<sup>\*</sup>Le délai de réponse standard de l'industrie est de 4 heures.

# CONCEPTION DE RECETTES ET VALEUR NUTRITIVE

### **STRATÉGIE**

Nos menus et recettes sont soigneusement élaborées dans le but de satisfaire l'appétit de notre clientèle. Nous prévoyons offrir au minimum une option végétale¹ dans 100 % de nos bannières concernées. Nous comprenons le rôle que peut jouer les informations nutritionnelles et la liste d'ingrédients dans les choix alimentaires de nos clients. Nous cherchons donc à communiquer nos ingrédients en toute transparence, ce qui améliore également la traçabilité des produits et facilite nos interventions en cas de rappels.

En 2021, nous nous sommes engagés à rendre accessible à notre clientèle, les valeurs nutritionnelles, la liste des ingrédients et les fiches d'allergènes de nos principaux choix de menu, d'ici la fin 2024.

Afin d'encourager les bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge, MTY a développé en 2022 des lignes directrices applicables aux menus pour enfants, lesquelles sont conformes aux *Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation* et aux « *Dietary Guidelines for Americans* ». Nous nous sommes engagés à offrir au moins une option de repas respectant ces lignes directrices dans chacune de nos bannières ayant un menu pour enfants.

### **POLITIQUE**

MTY s'efforce d'offrir à chaque client un choix d'aliments, quelles que soient ses restrictions alimentaires. Les recettes sont conçues pour répondre à divers régimes, préférences ou allergies. Les options sont clairement identifiées afin que les clients puissent les repérer

facilement dans nos menus. Nos recettes uniques sont développées par chaque bannière en mettant à profit l'expertise de nos chefs ou de nos équipes de recherche et développement, tout en suivant l'évolution des tendances du marché et les attentes de nos clients. De nombreuses bannières MTY font appel à des entreprises de vérification indépendantes pour effectuer des audits sur les nouvelles recettes ou des produits afin de s'assurer de leur conformité avec les spécificités des produits ou des recettes.

### **PROGRÈS**

Sur la bonne voie pour rencontrer nos objectifs 2024.

Que vous ayez envie d'un de nos hamburgers ou sentez le besoin d'un boost énergétique après votre entraînement avec un de nos smoothie fraîchement préparé, nous sommes là pour vous. Chez MTY, nous souhaitons offrir l'information nécessaire à nos clients pour qu'ils puissent faire les choix alimentaires qui supportent leur mode de vie.

**79%** des bannières MTY rendent accessible les valeurs nutritives à leur clientèle.

**84%** des bannières MTY rendent accessible les fiches d'allergènes à leur clientèle.

**95%** de nos bannières ayant un menu pour enfant offre minimalement un choix de menu respectant nos lignes directrices destinées au menu pour enfants.



<sup>1</sup> MTY définit les options végétales de ses menus comme des choix composés principalement ou exclusivement de légumes, de grains ou d'aliments dérivés de végétaux plutôt que de produits d'origine animale.



### 1. BIEN-ÊTRE ANIMAL

Chez MTY nous nous soucions du bien-être des animaux. Nous sommes convaincus que nous pouvons avoir un impact positif sur le monde grâce à notre approche stratégique d'approvisionnement et en travaillant avec des fournisseurs clés qui partagent les mêmes valeurs que nous en ce qui concerne le traitement sans cruauté des animaux.

### **NOS VALEURS**

Nos valeurs et nos attentes envers les fournisseurs de notre chaîne d'approvisionnement reflètent les cinq libertés fondamentales mondialement reconnues en matière de bien-être animal, telles qu'élaborées par le comité pour le bien-être des animaux d'élevage (Farm Animal Welfare Committee) du Royaume-Uni :

### LES CINQ LIBERTÉS FONDAMENTALES AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

- L'absence de faim, de soif et de malnutrition grâce à un accès facile à de l'eau fraîche et à une alimentation qui leur assure santé et vigueur.
- L'absence de stress physique ou thermique en fournissant un environnement approprié comprenant un abri et une aire de repos confortable.
- L'absence de douleur, de lésions et de maladie grâce à la prévention ou à un diagnostic et un traitement rapide.
- 4. La liberté d'exprimer (la plupart) des comportements normaux de son espèce en fournissant un espace suffisant, des installations appropriées et la compagnie d'autres animaux de la même espèce.
- 5. **L'absence de peur et de détresse** en garantissant des conditions de vie et des traitements qui ne causent pas de souffrance psychologique.



### **NOS CONSEILLERS**

Les experts de l'industrie, les données fondées sur la science, les vétérinaires, les conseils réputés de santé animalière et de disposition législatives sont en place pour établir les codes et les meilleures pratiques pour le traitement sans cruauté des animaux, notamment lors de leur manipulation, leur environnement d'élevage et leurs conditions de transport. Ils définissent également les standards pour les usines de transformation, et donnent les orientations quant à l'utilisation des antibiotiques et/ ou des hormones en production.

MTY s'appuie sur ces types de ressources-conseils en matière de bien-être animal :

- Afin de suivre les progrès des meilleures pratiques de l'industrie; et
- Pour nous guider dans l'établissement de nos objectifs, nos engagements et notre feuille de route en matière de bien-être animal.

### **NOS NORMES**

La collaboration avec nos fournisseurs contribue à accroître la visibilité sur notre chaîne d'approvisionnement, ce qui nous permet de prendre des décisions d'approvisionnement plus éclairées. Nos fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois applicables dans les juridictions où ils opèrent. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques de l'industrie en matière de bien-être animal et de traçabilité propre à leurs secteurs d'activités et qu'ils adhèrent aux politiques présentes dans le Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY (CoC).

MTY prends la cruauté envers les animaux très au sérieux. Toutes les allégations sont traitées avec nos fournisseurs, avec l'attente que, si elles sont confirmées, toutes les mesures correctives nécessaires seront prises en priorité. MTY ne tolère pas la cruauté envers les animaux; nous nous engageons à cesser nos activités avec les fournisseurs qui ne déploient pas les mesures correctives nécessaires pour répondre aux allégations confirmées. Toutes allégations peuvent être rapportées à ethics@mtygroup.com.

## NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Critères pour toutes les espèces et catégories de produits :

- Nous priorisons les contrats avec des fournisseurs de protéines animales qui ont ou qui travaillent à développer une politique de bien-être animal alignée avec les Cinq libertés fondamentales au bien-être animal.
- Tous nos fournisseurs de protéines agréés devront avoir signé notre CoC ou un équivalent conjointement approuvé d'ici 2025.

### POURCENTAGE (%) DE NOS FOURNISSEURS DE PROTÉINES DE NIVEAU 1

À ce jour :





ont confirmé avoir une politique de bien-être animal enlignée avec les exigences de MTY.





ont signé le CoC de MTY.

## NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSPARENCE

MTY publiera, au moins annuellement, ses objectifs et avancement en matière de bien-être animal.



### 2. ŒUFS

### **NOS RECHERCHES**

Au terme de recherches approfondies, de visites de fermes d'élevage et de discussions avec de nombreuses organisations de protection des animaux et des associations de producteurs d'œufs, MTY a conduit sa propre étude afin de mieux comprendre les divers systèmes de logements des poules pondeuses, les données scientifiques, les différentes certifications, les rôles des organismes régissant la production des œufs, les codes de pratiques des associations professionnelles et les politiques de bien-être animal de nos fournisseurs.



### Visite à la ferme.

Équipe MTY à partir de la gauche : Katherine Ma, VP d'Approvisionnement & du Développement Durable<sup>1</sup> Sylvia Alloune, Gestionnaire des Achats Sénior Patricia Briere, Directrice du Développement Durable



### **NORMES CANADIENNNES ET AMÉRICAINES**

Les certifications canadienne (Assurance qualité des œufs — AQO) et américaine (United Egg Producer — UEP) garantissent non seulement les meilleures normes de salubrité alimentaire et de qualité, mais suivent également les Cinq libertés fondamentales du bien-être animal et s'efforcent d'encourager les comportements naturels des poules.

<sup>1</sup> Katherine Ma a quitté la Société en avril 2024.

### SYSTÈMES DE LOGEMENTS DES POULES PONDEUSES

	CONVENTIONNEL	LOGEMENT AMÉNAGÉ	EN LIBERTÉ
Accès à la litière, protection contre les prédateurs	<b>~</b>	~	<b>~</b>
Accès à de la nourriture fraîche et à de l'eau	~	~	~
Logés à l'intérieur de poulailler au climat contrôlé	~	~	~
Pas d'accès à l'extérieur (Canada)	<b>✓</b>	<b>✓</b>	<b>✓</b>
Permet d'adopter des comportements naturels et bénéficient d'enrichissements tels que des aires de grattage, des perchoirs et des nids	×	~	~
Peuvent se déplacer verticalement et horizontalement à l'intérieur	×	Horizontalement à l'intérieur	~
Méthode de collecte des œufs	Par convoyeur	Par convoyeur	À la main
Résultats des tests (goût, rendement, texture, manipulation opérationnelle)	Aucune différence	Aucune différence	Aucune différence
Valeur nutritionnelle	Aucune différence	Aucune différence	Aucune différence
Taille du logement	170-218 cm² / poule	295 cm² / poule	366 cm² / poule

### CE QUE LES SCIENTIFIQUES DISENT...

Les systèmes de logements en colonies enrichies sont de meilleurs systèmes d'élevage que les systèmes de cages conventionnelles, car ils permettent aux poulettes et aux poules pondeuses d'adopter des comportements naturels sans compromettre la production d'œufs ou les normes de salubrité alimentaire.

« Les poules peuvent éprouver du stress dans tous les types de logement et aucun système de logement ne se classe particulièrement bien sur tous les paramètres de bien-être.

De même, aucune race de poule pondeuse n'est parfaitement adaptée à tous les types de systèmes d'élevage.

La gestion de chaque système a un effet profond sur le bien-être des oiseaux dans ce système; ainsi, même un système de logement considéré comme supérieur en ce qui concerne le bien-être des poules peut avoir un effet négatif sur le bien-être s'il est mal géré.

La bonne combinaison de la conception du logement, de la race, des conditions d'élevage et de gestion est essentielle pour optimiser le bien-être et la productivité des poules. »1

### CONCLUSION

MTY a élargie ses critères d'approvisionnement pour permettre deux types de logements pour les poules pondeuses soient les poules élevées sans cage (É-U) / en liberté (Canada) et en colonie enrichie.

<sup>1</sup> Texte en anglais, traduction libre. Poultry Science, Volume 90, Issue 1, 1 January 2011, pages 278-294; Science Direct: Hen welfare in different housing systems – Science Direct

### **STRATÉGIE**

MTY se fie sur les experts de l'industrie, les données scientifiques, les vétérinaires et les règlements en vigueur pour fournir les codes de pratiques en matière de bien-être animal incluant pour les poulettes et les poules pondeuses.

### **POLITIQUE**

En plus de suivre nos exigences en matière de salubrité et nos critères en matière de bien-être animal pour toutes les espèces, MTY continuera sa transition vers des œufs de poules élevées en colonie enrichie et/ou sans cage, et/ou en liberté, et/ou certifiés UEP dès que les stocks disponibles rencontreront les besoins de MTY ou lorsque requis par la loi.

Au Canada, MTY s'approvisionne auprès de fournisseurs affiliés avec des fermiers qui :

- Respectent les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et des poules pondeuses du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE); et
- Qui détiennent une certification valide du programme Assurance qualité des œufs (AQO), assurant ainsi que nos œufs sont produits en respectant des normes strictes en termes d'hygiène et salubrité des aliments et du bien-être animal.

### **PROGRÈS**

Nous demeurons engagés à nous éloigner des œufs de poules élevées dans des cages conventionnelles et nous continuerons à explorer des options additionnelles conformes à notre politique de bien-être animal.

Les liens solides que nous avons avec nos fournisseurs nous ont permis de collaborer afin de nous approvisionner en œufs issus de colonies enrichies et de poules élevées en liberté. Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés et de nos efforts continus pour nous approvisionner auprès d'éleveurs qui respectent ou dépassent les normes et les lignes directrices des programmes de soins aux animaux aux États-Unis et au Canada.

**EN DÉCEMBRE 2023, NOUS AVIONS SOUS CONTRAT 20**% DE PLUS¹ D'ŒUFS PROVENANT DE POULES ÉLEVÉES EN LIBERTÉ OU EN COLONIES ENRICHIES.

<sup>1</sup> Comparativement à notre base de référence de mai 2023



### 3. CAFÉ

### **STRATÉGIE**

En 2022, nous nous sommes engagés à prioriser le café issu de sources durables et à ce que d'ici 2025, toutes nos bannières concernées proposent au moins une offre de café durable.

Chez MTY, nous sommes fiers de l'origine de nos produits et sommes conscient de l'impact que nous pouvons avoir sur l'environnement et les communautés que nous touchons. Nous sommes engagés à nous approvisionner en café de haute qualité auprès de fournisseurs qui soutiennent les agriculteurs, les droits des travailleurs et les communautés locales, tout en suivant les meilleures pratiques agricoles pour protéger les écosystèmes et la faune.



Aujourd'hui, l'une des boissons les plus populaires au monde.





Nous définissons le «café issu de sources durables» comme un café pour lequel nos fournisseurs sous contrat respectent les engagements décrits dans notre CoC et ont une politique d'approvisionnement en café durable décrivant les normes pour les agriculteurs et pour l'environnement.

Le fournisseur doit également fournir la preuve d'au moins un des éléments suivants :

- Certification ou une conformité documentée aux normes de durabilité tierces
  - Des exemples de normes ou de certifications de durabilité reconnues incluent, sans s'y limiter : Rainforest Alliance, Fairtrade, Smithsonian Bird Friendly, etc.
- Certification biologique par un tiers;
- Preuve de traçabilité du torréfacteur au producteur; ou
- Inclusion dans un projet crédible et publiquement documenté d'amélioration de la culture du café, ce dernier doit détailler un plan de travail comprenant des objectifs, des délais et des rapports sur les étapes importantes en matière de pratiques agricoles et de droits de l'homme.

### **PROGRÈS**

En 2023, MTY a acheté près de 392 tonnes métriques de grains de café, de café moulu et de dosettes (telles que les K-Cups) auprès de fournisseurs sélectionnés.

À la fin de notre exercice financier, **24%** de notre café acheté répondait à notre définition d'un café issu d'une source durable, et parmi lequel **50%** était certifié par un tiers reconnu.



CONSOMMATION MOYENNE DE CAFÉ

Canada<sup>2</sup> & États-Unis<sup>3</sup>

18,9 TASSES

PAR SEMAINE

TASSES PAR JOUR



**586** 

ÉTABLISSEMENTS DE CAFÉ<sup>4</sup> CHEZ MTY













- 1 Coffee market worldwide statistics & facts | Statista
- 2 Coffee Consumption Statistics in Canada for 2024 | Made in CA au 30 avril 2023
- 3 Americans drinking record amount of coffee (foodbeverageinsider.com)
- 4 En novembre 2023



### 4. HUILE DE PALME

### **STRATÉGIE**

Nous nous engageons à contribuer à une industrie de l'huile de palme durable par le biais de nos contrats de chaîne d'approvisionnement. Cet engagement est alimenté par notre compréhension des effets potentiels que peut avoir la production d'huile de palme sur la déforestation, le non-respect des droits de l'homme, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes.

En 2022, nous nous étions fixés pour objectif d'utiliser de l'huile de palme certifiée par la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) dans au moins 80 % de nos ingrédients contenant de l'huile de palme d'ici 2025.

En 2023, nous avons revu et mis à jour notre stratégie avec des objectifs accrus en matière d'agriculture durable, comme indiqué dans la section Politique ci-dessous.

### **POLITIQUE**

D'ici la fin de 2025, pour maintenir une relation d'affaires avec MTY, nos fournisseurs d'huile de palme devront être aligné sur les engagements décrits dans le CoC de MTY et avoir en place une politique d'approvisionnement durable en huile de palme.

Toute l'huile de palme achetée directement par MTY devra provenir d'un fournisseur ayant soit une :

- · Certification RSPO;
- Certification durabilité ou la preuve qu'un processus d'évaluation pour une certification de durabilité est en cours;
- Politique/des engagements « Pas de déforestation, pas de tourbe, pas d'exploitation » (NDPE);
- Traçabilité jusqu'à l'usine d'extraction; ou
- Être un fournisseur capable de vérifier/évaluer les cultures durables.

### **PROGRÈS**

99% des huiles utilisées pour la cuisson, les marinades et les vinaigrettes de nos restaurants sont à base de canola, d'olive ou de soja, et ne contiennent pas d'huile de palme. Moins de 1% de nos achats sont des huiles, des shortenings et des margarines contenant un mélange d'huile de palme.

**100 %** de notre volume d'huile de palme provient de source certifiée RSPO, atteignant ainsi notre objectif 2025 avec 2 ans d'avance.



<sup>1</sup> Ingrédients contenant de l'huile de palme fait référence à l'huile de palme brute, le « shortening » et les margarines.

# **ENGAGEMENTS** — 2021 A 2025

# OBJECTIF ATTEINT



- Une option végétale¹ est offerte dans 85% de nos bannières concernées.
- Le pourcentage de café issu de sources éthiques a été mesuré avant sa date d'échéance.
- Le pourcentage de nos ingrédients contenant de l'huile de palme certifiée RSPO a été déterminé.
- Au moins 80 % des ingrédients contenant de l'huile de palme sont certifiés RSPO.

# **EN CONTINU**

- · Continuer à faire le suivi des certifications en salubrité des aliments, au moyen d'audit réalisés par des tiers certifiés par l'initiative mondiale de la sécurité alimentaire (GFSI).
- · Contracter avec des fournisseurs de protéine animal, de produits laitiers et d'œufs dont les priorités et les politiques internes sont axées sur l'amélioration du bien-être des animaux.
- Communiquer au moins annuellement nos objectifs et progrès en matière de bien-être animal.
- · Continuer la transition vers des œufs provenant de poules élevées en liberté, en aménagement enrichi et/ou certifié par UEP, dans la mesure où l'offre disponible répond aux besoins de MTY ou lorsque requis par les lois en vigueurs.
- Privilégier le café provenant de sources durables.

# **SUR LA BONNE VOIE**



- Tous les fournisseurs de niveau 1 devront confier la vérification de leurs programmes de salubrité des aliments à des sociétés d'audit tierces, incluant le système HACCP d'ici 2025.
- Publier ou rendre accessible à la clientèle, les informations nutritionnelles et les fiches d'allergènes de nos principaux choix de menu pour toutes nos bannières d'ici 2024.
- 100% de nos bannières ayant un menu pour enfants devront offrir au moins une option respectant nos directives nutritionnelles d'ici 2024.
- · Mesurer le pourcentage de nos fournisseurs actuels qui détiennent une politique de bien-être animal, incluant ceux qui respectent les cinq libertés fondamentales du bien-être animal.
- 100 % de nos bannières concernées devront offrir un choix de café issu de source durable.

# RETARD SUR L'ÉCHÉANCIER



Publier ou rendre accessible à la clientèle, les informations nutritionnelles et les fiches d'allergènes de nos principaux choix de menu pour nos 50 premières bannières d'ici 2023.2

# NOUVEAUX OBJECTIFS



- Toutes les bannières concernées devront offrir sur leur menu au minimum une option végétale d'ici la fin 2024.
- Tous nos fournisseurs de protéines devront adhérer au Code de Conduite à l'intention des fournisseurs de MTY ou à une entente équivalente approuvée mutuellement d'ici 2025.
- D'ici la fin de 2025, pour maintenir une relation d'affaires avec MTY, nos fournisseurs d'huile de palme devront être aligner sur les engagements décrits dans notre CoC et avoir en place une politique d'approvisionnement durable en huile de palme.

<sup>1</sup> MTY définit les options végétales de ses menus comme des choix composés principalement ou exclusivement de légumes, de grains ou d'aliments dérivés de végétaux plutôt que de produits d'origine animale.

<sup>2</sup> Les 50 premières bannières sont évaluées annuellement et sont sujettes à changement. En 2023, plusieurs bannières nouvellement acquises ont rejoint notre palmarès des 50 premières. MTY demeure engagé à rendre accessible les valeurs nutritionnelles et les fiches d'allergènes de nos principaux choix de menu à sa clientèle



- Nos priorités et approches de gestion en matière
- 32 Énergie & émissions
- 33 Gestion des matières résiduelles
- **35** Emballage
- **37** Engagements 2021 à 2025



# NOS PRIORITÉS ET APPROCHES DE GESTION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

MTY s'engage à exploiter les restaurants de ses bannières de manière responsable sur le plan environnemental; à cet effet, nous évaluons constamment le cadre réglementaire applicable à nos activités et cherchons sans cesse des occasions de nous améliorer. Les exigences réglementaires sont identifiées, évaluées et gérées au moyen de notre programme de mise à jour et de vérification interne pour en assurer leur respect. MTY examine, approuve et met en œuvre les changements de politique et de procédure dans le cadre des procédés de gestion établis.

En 2023, nous avons concentré nos efforts à une compréhension plus approfondie de notre gestion des matières résiduelles et sur le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) des portées 1 et 2.

MTY privilégie les fournisseurs qui sont alignés avec le code de conduite rédigé à leur intention et encourage ses fournisseurs à réduire le plus possible les impacts environnementaux de leurs installations, notamment sur la biodiversité, la réduction, la récupération et la gestion des matières résiduelles, la gestion responsable de l'eau et des émissions de gaz à effet de serre.

Notre intention est d'aligner nos efforts sur les objectifs des ODD suivants :









Une éducation approfondie sur le développement durable et sur nos émissions est la base nécessaire pour établir un plan d'action visant à réduire notre empreinte carbone. Les efforts nécessaires à cette première étape sont alloués en recherche et par la participation à des séminaires et des réunions. Puisque 2023 représente la première année opérationnelle complète post-COVID et qu'elle inclut nos plus récentes acquisitions; BBQ Holdings, Sauce Pizza & Wine et Wetzel's Pretzels, celle-ci a été déterminée comme l'année de référence à nos calculs.

### **PROGRÈS**

INTRODUCTION

En 2023, MTY a retenu les services d'une société d'experts-conseils indépendante afin de nous guider dans l'évaluation de nos émissions de GES. Tout au long de l'année, des efforts ont été déployés pour mieux comprendre nos émissions, identifier la méthode et les outils de mesure nécessaires au calcul et au rapport de nos émissions des portées 1 et 2.

### **FEUILLE DE ROUTE**





# GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous nous efforçons à garder nos déchets hors des sites d'enfouissement et mettons constamment en œuvre diverses stratégies pour atteindre cet objectif. De l'approvisionnement à la post-consommation des produits utilisés dans nos restaurants ou lors de commandes pour emporter, la gestion des déchets fait partie de nos critères de sélection tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Voici quelques exemples des progrès que nous avons accomplis : sélection de fruits et légumes pré-coupés et de solutions prêtes à cuire pour nos restaurants lorsque possible; application d'une stratégie d'articles offerts sur demande au Canada et lorsque c'est requis aux États-Unis; réduction de la consommation des menu-napperons jetables grâce à l'utilisation de solutions numériques; s'assurer que nos nouveaux emballages soient 100 % recyclable et/ou qu'ils contiennent des matières recyclées; promouvoir l'utilisation de vaisselle réutilisable dans les concepts où cela est applicable.

Comme nous cherchons toujours à faire mieux, nous comprenons que l'amélioration de nos pratiques de gestion des matières résiduelles contribuera non seulement à réduire les émissions de GES, mais permettra potentiellement à nos franchisés de réaliser des économies en s'approvisionnant avec des produits ayant une durée de vie plus longue et qui pourrait ultimement réduire les dépenses d'élimination.

En 2024, notre objectif est de mesurer et de comparer les matières résiduelles générées par nos bureaux corporatifs, nos usines alimentaires et les restaurants exploités par la Société. De plus, nous développons des lignes directrices MTY afin d'aider nos équipes créatives à inscrire sur nos articles d'emballage à l'effigie de nos bannières, des messages qui promeuvent et communiquent à nos clients les meilleures pratiques pour disposer de ces articles.

### 2025 ET APRÈS

Intégrer un système de gestion des matières résiduelles lors de la construction de nouveaux restaurants ou lors de la rénovation de nos établissements existants, lorsque cela est possible et applicable.

### **PROGRÈS**

En 2023, le sous-comité de l'environnement MTY RISE<sup>1</sup> a organisé deux (2) séances d'information avec nos équipes opérationnelles au

Canada et aux États-Unis pour les sensibiliser à l'importance des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles au sein de nos opérations. À la suite de ces sessions, un sondage exhaustif a été envoyée à nos bannières pour mieux comprendre nos pratiques actuelles et identifier les outils dont nous avons besoin pour mesurer nos déchets.

En 2024, nous allons raffiner nos modèles de collectes de données et élargir nos enquêtes.

CHEZ MTY,
LA GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES EST
UN TRAVAIL
D'ÉQUIPE







ÉTABLIR LES STRATÉGIES ET OBJECTIFS DÉFINIR LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE DONNÉES ET MESURER LES ICP

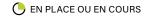
COLLECTER Les données METTRE EN ŒUVRE Des initiatives

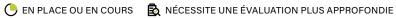
<sup>1</sup> Apprenez-en davantage à propos du sous-comité de l'environnement MTY RISE à la page 42

### **INITIATIVES**

### NOUS NOUS CONCENTRONS SUR LES INITIATIVES SUIVANTES:

	Prévention - Reduction à la source	Récupération - Dons / Seconde vie	Détournement des sites d'enfouissement & Recyclage
Comité RISE	Mettre en œuvre la stratégie « sur demande ».		Détourner les déchets d'emballage en fournissant des directives de « fin de vie » grâce à des illustrations d'étiquetage appropriées.
Équipes opérationnelles	<ul> <li>Réduire la quantité de nourriture invendue (révision des menus et de formats).</li> <li>Mettre en œuvre une solution numérique pour remplacer les menus-napperons jetables.</li> </ul>	<ul> <li>Faire don de surplus de nourriture à des organismes de bienfaisance, lorsqu'applicable.</li> <li>Lorsqu'applicable, récupérer les baguettes usagées pour leur donner une seconde vie.</li> </ul>	<ul> <li>Élargir les programmes de recyclage des huiles de cuisson.</li> <li>Compostage ou digestion anaérobique des résidus alimentaires.</li> <li>Fournir des couverts réutilisables, lorsque cela est possible.</li> </ul>
Chaîne d'approvisionnement	<ul><li>Choisir le bon emballage.</li><li>Élargir la gamme d'emballages réutilisables.</li></ul>		É Élargir la gamme d'emballages réutilisables.
Équipe de construction	Planifier l'installation de poubelles de tri dans les magasins, lorsqu'applicable.		Récupérer les emballages et les déchets alimentaires via des poubelles de tri, lorsqu'applicable.
Sièges sociaux	Implantation de solutions numériques - Politique sans papier.		<ul> <li>Recyclage des appareils électroniques en utilisant les meilleures pratiques.</li> </ul>





### 1. EMBALLAGE

Les emballages à emporter sont essentiels pour nos opérations de restauration. MTY cherche donc à offrir à ses clients les meilleures options d'emballages disponibles et qui répondent à nos critères environnementaux sans compromettre l'expérience culinaire.

### STRATÉGIE

Chez MTY, nous intégrons les 3R - Réduire, Réutiliser, Recycler — dans le choix d'approvisionnement en nouveaux emballages. En 2023, nous avons déployé notre politique « sur demande » pour soutenir les deux premiers R, réduire à la source et inciter nos clients à opter pour des produits réutilisables.

Nous nous sommes fixés pour objectif que 100 % de nos emballages en papier à l'effigie de nos bannières soient certifiés soit par le Forest Stewardship Council (FSC), soit par la Sustainable Forestry Initiative (SFI) et/ou qu'ils contiennent un pourcentage de matière recyclée postconsommation d'ici 2025.

### **POLITIQUE**

Lors de la sélection d'un nouvel emballage, MTY s'engage à évaluer son impact sur l'environnement, l'économie et la société afin de promouvoir des choix conscients qui contribuent à réduire notre empreinte carbone tout en offrant la meilleure expérience client.

• Privilégier, lors de la sélection d'un nouvel emballage en papier, les produits certifiés par un tiers pour les meilleures pratiques forestières et/ou qui contiennent un pourcentage de matière recyclée afin d'éviter l'utilisation de matériaux vierges inutilement.

### **PROGRÈS**

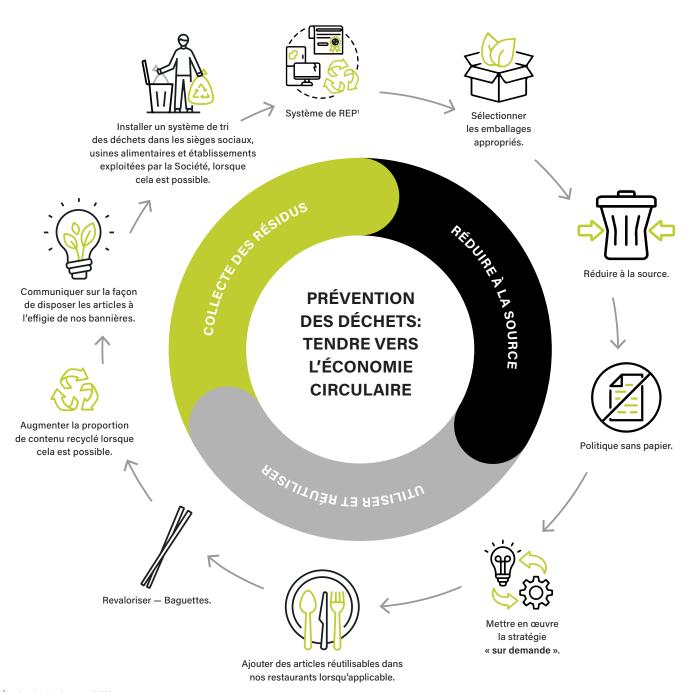
Au Canada et là où la loi l'exige, MTY a remplacé tous les plastiques difficiles à recycler par des options 100% recyclables, compostables ou réutilisables.1

Depuis 2018, MTY interdit la vente ou l'utilisation de produit fait de polystyrène expansé (styromousse).



Dans le cadre de son plan de développement durable, le Groupe MTY s'est engagé dans un processus de transition afin d'offrir les articles à usage unique «sur demande» dans nos restaurants et ainsi en réduire le gaspillage. Nous nous ferons un plaisir de vous fournir des ustensiles, une paille, ou un sac pour emporter, uniquement sur demande.

<sup>1</sup> Cet objectif exclut tout inventaire acheté en raison de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et/ou de problèmes de qualité connexes, qui échappent à notre contrôle.





### ENGAGEMENTS — 2021 À 2025

#### • Création d'une base de données pour quantifier ce qui est matériel et nos déchets. Mesurer et déclarer nos émissions de portée 3 d'ici 2030. Évaluation d'un programme d'économie circulaire pour nos baquettes dans un marché · Intégrer un système de gestion des déchets dans les nouveaux établissements ou distinct.1 ceux rénovés, si possible et lorsqu'applicable. PHASE PRÉLIMINAIRE - Réduction de 50 % de l'utilisation de napperons sur lesquels sont imprimés des menus **OBJECTIF ATTEINT** dans les restaurants de nos bannières avant 2024. Évaluation et exécution d'un projet pilote sur des solutions d'emballages réutilisables dans certains marchés ciblés afin de réduire la consommation d'articles jetables et à usage unique en 2023. Remplacer d'ici la fin 2023², dans les établissements canadiens de MTY, les plastiques difficiles à recycler par d'autres types d'emballages, tel que des emballages renouvelables Q ou recyclables. Publication à l'interne de la politique sur les emballages de MTY. Écouler des inventaires des plastiques difficiles à recycler dans nos restaurants Canadiens. Remplacer les emballages fait de polystyrène extrudé (PS) par des matériaux d'emballage recyclable ou renouvelable dans nos guides de commandes Canadiens et Américains<sup>3</sup>. Comprendre nos propres émissions de gaz à effets de serre, déterminer des outils pour • Développer une stratégie de gestion des déchets et mesurer les déchets que nous **EN CONTINU** les mesurer et les déclarer, fixer des objectifs et établir notre feuille de route. produisons à l'échelle de notre organisation. SUR LA BONNE VOIE - Calculer nos émissions des portées 1 et 2 en 2023 et en 2024, puis publier nos résultats Mesurer et comparer les déchets produits par les restaurants qui nous appartiennent, dans notre rapport à partir de 2025. nos bureaux et nos usines de fabrication. Établir les lignes directrices MTY pour informer les équipes de création des instructions Évaluer les différentes stratégies de carboneutralité disponibles pour compenser notre C à inscrire sur les emballages à l'effigie de nos bannières concernant la gestion de fin consommation de napperons. de vie de ces emballages. RETARD SUR L'ÉCHÉ-ANCIER Identifier nos plus grands impacts environnementaux le long de notre chaîne de valeur Examiner tous les emballages à l'effigie de nos bannières et s'assurer qu'ils indiquent tous clairement comment ils doivent être traités après leur utilisation, d'ici la fin 2024. dans le cadre de notre rapport de 2023.4 • S'assurer que tous nos emballages en papier soient certifiés FSC ou SFI, ou qu'ils contiennent un pourcentage de matière recyclée d'ici 2025.

- 1 MTY analyse actuellement la fiabilité de ce type de service dans les différentes régions où nous opérons afin d'élargir l'échelle de cette initiative.
- 2 Cet objectif exclut tout inventaire acheté en raison de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et/ou de problèmes de qualité connexes, qui échappent à notre contrôle.
- 3 Lorsque requis par la lo
- 4 MTY travaille actuellement avec une firme de conseil afin d'identifier l'impact environnemental le plus important tout au long de notre chaîne de valeur en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre.



- 39 Notre conseil d'administration
- 41 Notre équipe de la haute direction
- 42 Comité MTY RISE
- 44 Mobilisation des parties prenantes
- 45 Approche de gestion et politiques connexes
- 46 Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY
- 47 Nos priorités en ce qui concerne les gen
- **48** Culture et développement de carrière
- 50 L'acquisition, la rétention des talents et le roulement de personnel
- 51 Avantages sociaux
- **52** Diversité, équité et inclusion
- 53 Diversité des effectifs
- 55 Soutien aux franchisés
- 56 Soutien aux collectivités
- 58 Cybersécurité et protection des données
- **62** Fngagements 2021 à 2021

## NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est responsable de la gouvernance de MTY. À ce titre, il supervise la gestion de l'entreprise afin d'optimiser la valeur actionnariale créée à long terme tout en tenant compte des intérêts de différentes parties prenantes, incluant les actionnaires, les franchisés, les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Notre conseil d'administration confie à l'équipe de direction le soin de forger et de maintenir une bonne culture d'entreprise. Nos équipes canadiennes et américaines de ressources humaines investissent les efforts requis pour atteindre cet objectif. Si nécessaire, nous sensibiliserons les franchisés et/ou leur proposerons des ressources destinées à compléter leurs propres efforts pour instaurer une culture d'employeur de choix auprès de leurs employés.

Quoiqu'il soit ultimement responsable de l'atteinte des différentes cibles définies dans le cadre du programme ESG de MTY, le conseil d'administration a délégué au PDG et à la haute direction la tâche de mettre en œuvre ces initiatives.

À cette fin, le PDG a nommé Katherine Ma¹ comme présidente du comité ESG, et lui a confié le mandat de définir la stratégie et les priorités en matière de développement durable et de responsabilité sociale. Conjointement avec la haute direction de MTY, le conseil d'administration évaluera la réputation de MTY comme citoyen corporatif responsable et les efforts déployés pour adopter des pratiques commerciales durables et conformes à la mission et aux valeurs de l'entreprise.



Stanley Ma
Président et président
du conseil



Claude St-Pierre Secrétaire



**Murat Armutlu**Membre du comité d'audit



**Eric Lefebvre**Président Directeur Général



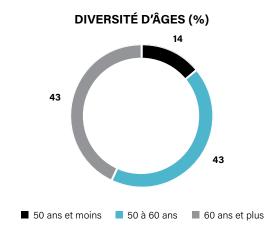
**Victor Mandel**Président du comité d'audit

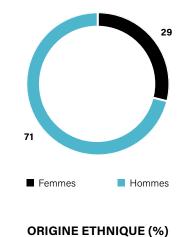


**Dickie Orr**Membre du comité d'audit



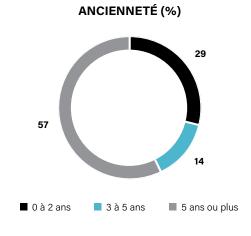
Suzan Zalter Membre

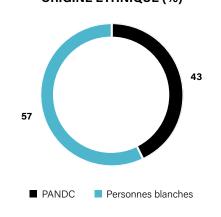




**DIVERSITÉ DE GENRES (%)** 

INTRODUCTION





### LE TABLEAU CI-DESSOUS PRÉSENTE L'EXPÉRIENCE ET LES COMPÉTENCES DES MEMBRES DE NOTRE C.A.

EXPÉRIENCE	MEMBRES DU CONSEIL
Fusions et acquisitions, et développement des affaires	5
Immobilier	5
Valeurs mobilières et réglementation	4
Marchés des capitaux	5
Chaîne d'approvisionnement	3
Expertise mondiale	5
À titre indépendant	4
Ressources humaines/ rémunération	3
Expertise numérique, technologique ou en sécurité des données	2
Expertise en gouvernance	1
Expertise financière	5
Expertise en restauration, alimentation, franchisage et commerce de détail	6
Haute direction ou PDG, Directeur des opérations, ou directeur financier	5

**GOUVERNANCE ESG: GESTION DES** RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ D'AUDIT

PDG ET **HAUTE DIRECTION**  COMITÉ ESG DE MTY

**GESTION ESG** 



### NOTRE ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

Alors que le conseil d'administration est responsable de la supervision des activités de l'entreprise, notre équipe de la haute direction est chargée d'exécuter la stratégie et de gérer l'exploitation quotidienne.

Notre équipe de la haute direction s'engage à faire progresser les nombreux objectifs identifiés dans ce rapport et à atteindre les objectifs de développement durable. Si l'un des principaux objectifs demeure de créer de la valeur pour les actionnaires et les parties prenantes, nous croyons que nos piliers concordent avec ces valeurs autant qu'avec nos engagements de développement durable.





**Eric Lefebvre**Président Directeur Général



**Renée St-Onge**Chef de la Direction
financière



Marie-Line Beauchamp
Chef de l'Exploitation,
Restaurants à service
complet, Canada



Marc Benzacar
Chef de l'Exploitation,
Restaurants décontractés
à service rapide, Canada



Jason Brading
Chef de l'Exploitation,
Restaurants à service rapide,
Canada



**Jenny Moody**Chef de la Direction
Juridique



Al Hank
Co-Chef de l'Exploitation,
BBQ Holdings &
Papa Murphy's



Adam Lehr
Co-Chef de l'Exploitation,
BBQ Holdings &
Papa Murphy's



**Jeff Smit**Chef de l'Exploitation,
Bannières Kahala &
Wetzel's Pretzels

### **COMITÉ MTY RISE**

Le conseil d'administration est responsable de la gouvernance de MTY. Même si le conseil d'administration est ultimement responsable de l'atteinte des différentes cibles définies dans le cadre du programme ESG de MTY, c'est le comité ESG qui est chargé de la gouvernance d'entreprise quant au parcours ESG et des piliers qui en font partie. Le comité ESG aide le conseil d'administration à créer des objectifs, des indicateurs et des cibles à intégrer au plan de développement durable à long terme, en plus de suivre les progrès accomplis quant à l'atteinte de ces objectifs.

La présidente du comité ESG présente au besoin, les mises à jour et les préoccupations critiques au conseil d'administration et à l'équipe de haute direction.

En 2023, MTY a nommé Patricia Briere en tant que Directrice du Développement Durable et le comité ESG a été renommée MTY RISE.



Le comité MTY RISE a été mis sur pied pour recueillir, créer et partager des informations sur les questions ESG auprès de toutes les parties prenantes. Les responsabilités du comité comprennent notamment :

- Coordonner et surveiller l'atteinte des cibles définies en matière d'ESG en fonction des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, des normes GRI (Global Reporting Initiative) et des normes SASB (Sustainability Accounting Standards Board) que nous visons à respecter;
- · Proposer des objectifs et des opportunités qui concernent le développement durable et les changements climatiques;
- Communiquer les priorités et développer du contenu éducatif pour enrichir le savoir collectif, les compétences et l'expérience de nos parties prenantes internes;
- Préparer le rapport annuel de développement durable en faisant le point sur l'analyse de matérialité des facteurs ESG, afin d'harmoniser les normes de déclaration aux enjeux pertinents que nous avons identifiés.

### Le comité est composé à 70 % de femmes

#### PRÉSIDENTE DU COMITÉ ESGI



**Katherine Ma** Canada



**Patricia Briere** Canada



Meagan Austin Canada



**Eric Cecil** États-Unis



**Alexis Diltz** États-Unis



**Clement Forget** Canada



**Jennifer Garnatz** États-Unis



Laura Lashbrook États-Unis



Kira Olson États-Unis



Jon Silva États-Unis

<sup>1</sup> Katherine Ma a quitté la Société en avril 2024, Patricia Briere a été nommé présidente du comité ESG.

### MTY RISE **SOUS-COMITÉS**



Les efforts du comité MTY RISE sont répartis en différents souscomités, ayant chacun des rôles précis à jouer, se partageant les tâches et travaillant ensemble à l'atteinte des objectifs de développement durable de MTY:



### **SOUS-COMITÉ DE** L'ENVIRONNEMENT

Est responsable de superviser la création et la mise en oeuvre de nos objectifs environnementaux pour l'ensemble de nos activités, dans le but de réduire notre empreinte environnementale.



### **SOUS-COMITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**

Assure la gouvernance requise pour garantir l'application uniforme des normes de salubrité des aliments et de qualité des produits ainsi que de nos politiques à cet égard dans l'ensemble de nos activités.

Est chargé d'harmoniser nos pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité.

Supervise les efforts et les initiatives visant à assurer la conformité des fournisseurs aux normes, codes et pratiques reconnus concernant le traitement des animaux et reste à l'affut des meilleures pratiques concernant le bien-être animal.



INTRODUCTION

### **SOUS-COMITÉ DE** LA DIVERSITÉ ET DES **COLLECTIVITÉS**

Définit des initiatives pour mettre à profit un milieu de travail positif et favoriser le développement de carrière et la rétention du personnel.

Recueille des données sur le profil démographique des employés et détermine des initiatives visant à soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion.

Met sur pied des réseaux de soutien pour les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.



### **SOUS-COMITÉ DE** LA STRATÉGIE ET **DE LA GOUVERNANCE**

Supervise la stratégie globale qui soustend la mission de MTY en matière de développement durable et surveille les progrès accomplis à l'égard des trois piliers.

Supervise la gestion de nos principaux programmes et risques relatifs à la cybersécurité et les mesures en place pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de nos données.



### MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Nous accordons une grande importance à nos parties prenantes et aux informations qu'elles peuvent nous fournir pour nous aider à nous adapter et à demeurer à l'affut des changements dans l'environnement commercial et dynamique dans lequel nous vivons. Nous sollicitons régulièrement leur avis sur des questions clés afin de comprendre leurs priorités et leurs perspectives, que ce soit dans le cadre d'assemblées publiques, de réunions stratégiques, de discussions individuelles, sur les médias sociaux ou au moyen de sondages annuels. Nos parties prenantes incluent nos investisseurs et actionnaires, nos clients et nos communautés, nos employés, nos franchisés, nos fournisseurs, les organismes gouvernementaux et les organisations non gouvernementales (ONG).

### NOS INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES

Nos investisseurs et actionnaires s'intéressent de plus en plus aux enjeux ESG pertinents pour MTY et s'impliquent avec nous sur ces enjeux.

### NOS EMPLOYÉS

Les employés de nos sièges sociaux, de nos usines alimentaires, de notre centre de distribution et des restaurants exploités par la Société sont les ambassadeurs de MTY et de nos bannières. Nous croyons donc qu'il est essentiel d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste les membres de notre équipe et de créer un milieu enrichissant, diversifié et inclusif au sein duquel nos employés peuvent s'épanouir.

#### **NOS FRANCHISÉS**

Le succès de nos franchisés est indispensable au succès de MTY. C'est pourquoi MTY embauche des employés qui sont dédiés à l'encadrement des franchisés et qui se rendent régulièrement à leurs établissements afin de les conseiller et de d'offrir de la formation et du soutien adapté à leurs besoins.

### NOTRE CLIENTÈLE ET NOS **COMMUNAUTÉS**

Nous accordons beaucoup d'importance aux opinions et aux idées de nos clients. Nous interagissons avec eux en utilisant nos plateformes de médias sociaux et nos portails de communication. Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous opérons au moyen de diverses initiatives locales visant à répondre à leurs besoins spécifiques.

#### **NOS FOURNISSEURS**

Nos fournisseurs jouent un rôle essentiel dans la stratégie d'impact de certains de nos principaux sujets ESG tels que la salubrité des aliments et la qualité des produits, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de son impact environnemental. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec eux en tenant des réunions, des ateliers et des discussions approfondies pour définir la stratégie et les méthodes à adopter pour atteindre nos objectifs.

#### LES ORGANISMES GOUVERNEMENAUX

MTY s'informe et se conforme à toutes les lois et règlements établis par les différents organismes gouvernementaux à l'échelle locale, régionale, municipale, provinciale, étatique, nationale ou mondiale.

### LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

MTY travaille en partenariat avec plusieurs organisations non gouvernementales représentant l'industrie alimentaire et des boissons à propos d'enjeux importants pour notre entreprise.

ALIMENTATION

### APPROCHE DE GESTION ET POLITIQUES CONNEXES

Nous nous efforçons de mettre en place une base solide d'attributs fondamentaux et non-négociables destinés à assurer une expérience professionnelle sûre, productive et équitable. Nous avons des manuels d'employés pour assurer que nos employés comprennent clairement nos attentes en matière de comportement au travail. Ces manuels contiennent notamment les politiques requises par la législation applicable, incluant les politiques de prévention contre le harcèlement et la discrimination, la



politique de lanceur d'alerte, et ils contiennent également les détails sur les avantages sociaux offerts aux employés qui varient selon leur localisation. MTY exige également que tous ses employés adhèrent au code d'éthique inclus dans la politique de conduite des affaires de MTY qui définit les pratiques commerciales contraires à l'éthique et qui indique comment les dénoncer.

MTY s'engage à respecter une éthique commerciale rigoureuse et conforme à toutes les lois antitrust et aux réglementations commerciales. MTY n'utilise aucun moyen inapproprié pour obtenir des renseignements confidentiels, de l'information privilégiée ou des secrets commerciaux de ses concurrents et elle ne permet pas à ses employés d'utiliser de tels moyens.

MTY demande aussi à ses fournisseurs de se conformer à ces mêmes standards. Le Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY traite notamment de l'intégrité commerciale qui prévoit que les fournisseurs doivent éviter de se livrer à toute forme de corruption, d'extorsion ou de détournement de fonds, et qu'ils doivent éviter de mener MTY à enfreindre quelconque loi ou réglementation anticorruption applicable. Le CoC de MTY contient également des dispositions concernant la protection des lanceurs d'alertes, l'exactitude de la tenue de livres, la confidentialité, la gestion des réclamations et au respect des lois.

MTY est fière d'affirmer qu'elle n'a participé à aucune procédure judiciaire concernant un comportement anticoncurrentiel ou une violation de la législation antitrust au cours de la période couverte par ce rapport.

## CODE DE CONDUITE À L'INTENTION DES FOURNISSEURS DE MTY

En 2021, le Groupe MTY a publié son premier code de conduite à l'intention de ses fournisseurs avec la volonté de communiquer nos valeurs fondamentales et d'assurer que les valeurs de nos fournisseurs soient enlignées avec les nôtres. Depuis, le nombre de fournisseurs ayant adhéré à nos valeurs n'a cessé d'augmenter et, alors que nous continuons d'améliorer notre processus de surveillance, nous avons aussi mis à jour notre CoC. La version la plus récente est disponible sur notre site web : Développement Durable | MTY Group

MTY possède des valeurs profondément enracinées qui se reflètent dans les actions, les décisions et les démarches de chaque employé:

- Nous sommes dévoués à une excellente expérience-client.
- · Nous sommes dévoués à nos gens.
- · Nous nous engageons à respecter une éthique commerciale rigoureuse.
- Nous opérons sur un modèle d'affaires rentable.
- Nous nous engageons à réduire notre impact environnemental.
- Nous nous efforçons à toujours innover.

Comme nos valeurs fondamentales sont une partie intégrante de notre culture d'entreprise, MTY s'attend à ce que ses fournisseurs partagent ces valeurs.

### LE BUT DE NOTRE COC EST DE S'ASSURER QUE LES FOURNISSEURS DE MTY S'ENGAGENT À :

- Agir avec intégrité;
- Se conformer aux pratiques de travail;
- Respecter les réglementations en matière de santé et de sécurité;
- Respecter les normes et promouvoir les principes décrits dans notre CoC;
- Respecter les 3 piliers de durabilité Alimentation, Planète et Gens, en conformité avec les engagements de MTY à cet égard.

#### LES OBJECTIFS DE NOTRE COC SONT DE :

- Travailler pour approvisionner nos marques avec des produits
- Veiller à ce que les fournisseurs soient évalués sur la base des mérites de notre CoC le plus récent et qu'ils s'y conforment;
- S'assurer que nos fournisseurs appliquent ces mêmes normes envers leur chaîne d'approvisionnement, leur sous-traitants et leurs sociétés affiliées.

#### NOTRE COC COMPORTE TROIS SECTIONS:

#### Intégrité Commerciale

Cette section implique que les fournisseurs représentent à MTY qu'ils respectent les lois anti-corruption, la protection des lanceurs d'alertes, l'exactitude de la tenue de livre, les exigences de confidentialité et de la gestion des griefs.

#### Droits de la Personne

Cette section traite de la liberté d'association, de l'absence de discrimination, de harcèlement ou d'abus, de salaires équitables et d'avantages sociaux, du statut d'emploi, de l'engagement des fournisseurs à ne pas employer de main-d'œuvre mineure illégalement ni d'autoriser toute forme de travail forcé ou de traite des êtres humains et d'assurer que les horaires de travail soient appropriés et qu'ils comportent suffisamment de jours de repos.

#### Milieu de Travail

ALIMENTATION

Cette section permet de s'assurer que nos fournisseurs offrent des conditions de travail saines et sécuritaires à leurs employés et qu'ils disposent d'un plan pour réduire leur impact sur l'environnement.

### À ce jour :



### de nos fournisseurs de niveau 1 ont signé un CoC avec MTY

MTY prends les allégations envers ses fournisseurs très sérieusement. Nous suivons les incidents et, le cas échéant, adressons toutes les allégations avec nos fournisseurs. Les allégations peuvent être soumises à ethics@mtygroup.com.

## NOS PRIORITÉS EN CE QUI CONCERNE LES GENS

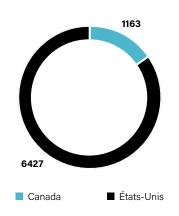


L'ADN de notre entreprise n'est pas seulement perceptible au sein de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction, il se révèle aussi dans toute l'entreprise en étant incarné par notre personnel et notre culture. Nous comptons sur la contribution dévouée de plus de 7500 employés dans nos bureaux canadiens et américains, nos restaurants corporatifs et nos usines alimentaires, qui travaillent à soutenir nos bannières et

Notre pilier Gens s'articule autour des priorités suivantes :

- La culture et le développement de carrière;
- L'aquisition, la rétention des talents et le roulement de personnel;
- · La diversité, l'équité et l'inclusion;
- Les avantages sociaux;
- · Le soutien aux franchisés;
- Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY;
- L'appui offert à nos collectivités;
- La cybersécurité et la protection des données.

#### NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS1



Notre intention est d'aligner nos efforts sur les objectifs des ODD suivants :















nos communautés.



### CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Notre épanouissement va de pair avec celui de nos employés. Promouvoir une culture axée sur l'engagement, l'innovation et l'excellence, et veiller à ce que les employés reçoivent une rétroaction et aient la possibilité de faire avancer leur carrière, tout en s'amusant, sont des éléments essentiels à notre réussite!

Pour mobiliser nos employés, il faut d'abord comprendre ce qu'ils pensent de leur rôle, de leur travail et de la vitalité globale de l'entreprise. C'est pourquoi depuis 2020, nous collaborons avec des firmes externes spécialisées pour mener à bien notre sondage annuel sur l'engagement. En 2023, le taux de participation des employés fut de 81%.

Le sondage évalue les domaines d'intérêt suivants :

- Agilité et innovation;
- Confiance:
- Expérience des employés;
- Efficacité des supérieurs immédiats;
- · Facilitation du rendement:
- · Efficacité des cadres supérieurs;
- · Orientation stratégique;
- Diversité, équité et inclusion;
- Épanouissement.

Nous nous servons des résultats de chaque sondage annuel pour dicter l'approche de l'année suivante en ce qui a trait aux gens, à la culture et à l'entreprise. Sur la base des résultats de notre dernier sondage sur l'engagement, MTY mettra en 2024 l'emphase à promouvoir la vision de la Société au sein des différentes unités d'opérations, améliorer la communication entre les différents départements, ainsi que l'apprentissage et le développement de carrière.

Afin d'alimenter le désir de se connecter au portefeuille d'activités et à la stratégie de MTY, nous convions les employés de MTY à des assemblées au courant de l'année pour leur faire part des performances de l'entreprise, des faits saillants sur les bannières, des événements à venir qui les concernent et pour reconnaître leurs accomplissements. Plus de 500 employés participent généralement à ces assemblées virtuelles. En 2023, MTY a également organisé de nombreuses réunions régionales, permettant à nos équipes de se rencontrer en personne et ainsi renforcer notre culture d'entreprise.

Nos employés veulent connaître les prochaines étapes et obtenir une rétroaction sur leur rendement afin de faire progresser leur carrière. À la fin de l'exercice financier. tous les employés de nos sièges sociaux, de nos usines alimentaires et du centre de distribution, reçoivent une rétroaction formelle sur leur rendement annuel ainsi que des conseils sur les opportunités et les objectifs futurs

à l'aide d'un outil standardisé conçu pour faciliter des discussions de carrière. Puis, au cours de l'année, les dirigeants et les employés vérifient les progrès réalisés par rapport aux objectifs, célèbrent les réussites et éliminent les obstacles qui freinent l'avancement.

Chez MTY, le développement de carrière se fait par le biais d'une approche mixte de l'apprentissage, combinant l'expérience professionnelle et les possibilités d'apprentissages externes. Pour offrir à tous nos employés un développement de carrière continu et les aider à exploiter les opportunités identifiées dans le cadre de notre programme d'évaluation des performances, MTY offre des avantages éducatifs. Les employés de nos sièges sociaux sont éligibles au remboursement de certains frais de scolarité.

### **DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP**

Préparer nos employés à des postes de direction est primordial pour assurer notre succès actuel et futur.

Originalement lancé comme projet-pilote en 2021, le programme de formation «Leaders émergents» a été conçu dans le but d'identifier et de développer les talents émergents dans tous les départements et les bannières de MTY. Le programme présente les outils, les compétences et les habitudes propres aux leaders très performants. Il permet aux employés d'explorer les concepts fondamentaux du leadership pour mieux se diriger et être un meilleur leader pour les autres. En 2023, 14 leaders émergents ont été diplômés au Canada et aux États-Unis.

#### **FORMATION**

Nous estimons qu'il est très important de doter les employés des compétences et des connaissances dont ils ont besoin pour prospérer dans le contexte d'évolution rapide de la Société et des bannières de MTY qu'ils soutiennent. Les postes, les rôles, les responsabilités et les parcours de carrière sont définis de manière à fidéliser et à développer les employés qui travaillent déjà pour l'organisation. Les ressources de formation mises en place pour soutenir les employés et les franchisés reflètent la culture et les besoins uniques de MTY et de ses bannières.

À l'échelle de MTY, les membres de l'équipe doivent suivre des cours de formation en ligne portant sur la cybersécurité afin d'être mieux sensibilisés à la sécurité des technologies de l'information et à la nécessité de protéger les données de la Société et les données personnelles. De plus, les membres de l'équipe sont également tenus de suivre un cours visant à prévenir le harcèlement au travail et à les informer sur la diversité, l'équité et l'inclusion et l'importance qu'elles revêtent dans notre culture d'entreprise.

En 2023, MTY a lancé un programme de formation à l'intention de ses gestionnaires. Le but du programme est de développer les compétences de gestion des employés et de les aider à devenir des leaders d'influence au sein de leurs équipes et de l'organisation. Le programme de formation offre six (6) sessions pour développer leurs aptitudes, découvrir les meilleures pratiques et améliorer leurs compétences dans les six (6) champs suivants : leadership, équipe à distance, communication, mobilisation, gestion des conflits, et coaching. En 2023, 120 employés ont participé à ce programme.

MTY offre à ses employés et aux franchisés Canadiens, un programme de formation optionnel nommé MTYU. Ce programme d'une semaine permet aux participants d'apprendre comment trouver et développer les outils et ressources nécessaires pour remplir leurs responsabilités et obligations en tant que propriétaire d'une entreprise canadienne, et enseigne les éléments essentiels pour opérer efficacement une franchise MTY. Ce programme permet aux employés des sièges sociaux de mieux comprendre les franchisés en leur donnant une perspective interne de leur réalité. Durant le dernier exercice financier. MTYU a formé de nombreux franchisés ainsi que 66 employés.

#### **CULTURE**

ALIMENTATION

Pour stimuler la curiosité des employés et favoriser leur implication, nous avons mis sur pied des comités sociaux. Ces comités ont pour mandat de rassembler les gens grâce à des activités intéressantes et collaboratives de consolidation d'équipe conçues pour favoriser de bonnes relations et répandre la joie. Les activités se déroulent de façon régionale et/ou virtuellement afin de promouvoir l'égalité d'accès.



## L'ACQUISITION, LA RÉTENTION DES TALENTS ET LE ROULEMENT DE PERSONNEL

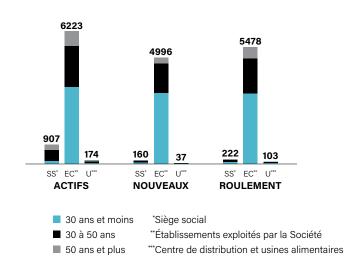
L'acquisition et la rétention de talents sont essentielles à notre croissance et à notre réussite. Nous nous sommes donc efforcés d'affiner l'accueil et la formation des nouvelles embauches. Nous avons également mis en place des programmes et des avantages pour développer, soutenir et motiver les membres de notre équipe talentueuse. Nous sommes engagés à construire une équipe diversifiée et inclusive, où les opportunités de croissance et la rémunération sont basées sur le mérite, le potentiel et l'ensemble des compétences d'un individu.

Les prix Excellence MTY célèbrent et récompensent les employés pour leurs contributions au succès de la Société. Chaque trimestre, les employés sont invités à nommer leurs collègues qui vont au-delà des attentes en démontrant l'une des trois (3) valeurs fondamentales de MTY: Excellence, Engagement et Innovation.

En 2023, le programme a reçu 342 nominations : 12 employés ont reçu un prix pour une de nos valeurs fondamentales et 74 employés ainsi que 28 équipes ont été reconnus pour leurs efforts.

Félicitation à tous les nominés et gagnants de l'édition 2023!

### NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR GROUPE D'ÂGE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Les données sont basées sur les réponses à l'enquête de l'année fiscale 2023



### **AVANTAGES SOCIAUX**

Le développement et le renforcement de notre culture exige une attention constante pour veiller à ce que les membres de notre équipe aient accès à des programmes, des outils et des ressources conçus pour optimiser leur santé, leur carrière et leur bien-être global.

#### **SOINS DE SANTÉ**



Nous savons qu'une bonne santé est indispensable à l'engagement du personnel.



Au Canada, les employés à temps plein peuvent choisir une assurance collective familiale, individuelle, de couple ou monoparentale dès la date d'embauche. Celle-ci comprend l'assurance vie, l'assurance invalidité de longue durée, l'assurance décès et mutilation accidentel, l'assurance vie collective des personnes à charge, l'assurance maladie, l'assurance dentaire et l'assurance soins de la vue.

Aux États-Unis, les employés à temps plein ainsi que leurs conjoints et les personnes à leur charge ont droit à l'assurance maladie le premier jour du mois suivant leur date d'embauche. Nous offrons une gamme de régimes d'assurance médicale, dentaire et de soins de la vue à prix abordable.

#### FLEXIBILITÉ DU LIEU DE TRAVAIL

MTY reconnaît l'importance de la flexibilité dans la vie de ses employés. Les employés des sièges sociaux vivant à proximité du lieu de travail, ont la possibilité de travailler de manière hybride ou à temps plein dans nos bureaux.

#### CONGÉ RÉMUNÉRÉ

Nous pensons que le temps passé à l'extérieur du travail est essentiel à la santé et au bien-être des membres de notre équipe. Tous les employés à temps plein au Canada et aux États-Unis bénéficient d'au moins 10 jours fériés par an et accumulent des jours de congés rémunérés, tel que décrit en détail dans leur manuel d'employé.

#### PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Tous les membres de l'équipe MTY ont accès à un programme d'aide aux employés. Que ce soit au Canada ou aux États-Unis, le programme d'aide aux employés leur offre un accès confidentiel à des ressources qui contribuent à leur bien-être général, y compris du soutien psychologique et financier.

#### **SOUTIEN EN MATIÈRE DE RETRAITE**

Au Canada, dans le cadre de notre régime d'achat d'actions des employés, MTY verse une cotisation égale à celle de l'employé.

Aux États-Unis, dans le cadre de notre régime d'épargneretraite 401(k), MTY verse une cotisation égale à celle de l'employé. Les options de report avant impôt et Roth après impôt sont disponibles.

### DIVERSITÉ, ÉQUITÉ **ET INCLUSION**



Le dévouement est une valeur fondamentale de MTY et la démonstration de notre engagement à cultiver la diversité, l'accès et l'équité, et à fournir un lieu de travail exempt de discrimination et de toute forme de harcèlement est déterminante pour notre succès. Ces valeurs améliorent notre entreprise et assurent que nous maintenons un environnement de travail inclusif pour tous les employés. Nous privilégions les avantages sociaux de nos employés afin de favoriser leur santé, leur carrière et leur bien-être général.

ALIMENTATION

Les employés de toutes les bannières sont tenus de suivre un cours annuel sur la prévention du harcèlement et ils ont accès aux cours virtuels suivants conçus pour favoriser un lieu de travail sain, inclusif et sécuritaire : Diversité en milieu de travail, Inclusion & sensibilité, Préjugés inconscients et Microagressions en milieu de travail.

Nous interdisons toute discrimination au travail et toutes les formes de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel. Nous avons mise en place des politiques strictes à l'égard de tout comportement en milieu de travail qui contrevient à la loi, donne à une personne l'impression qu'elle n'est pas la bienvenue ou l'empêche d'effectuer son travail au meilleur de ses capacités. Les employés qui enfreignent la loi ou nos politiques visant à prévenir ce type de comportement s'exposent à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

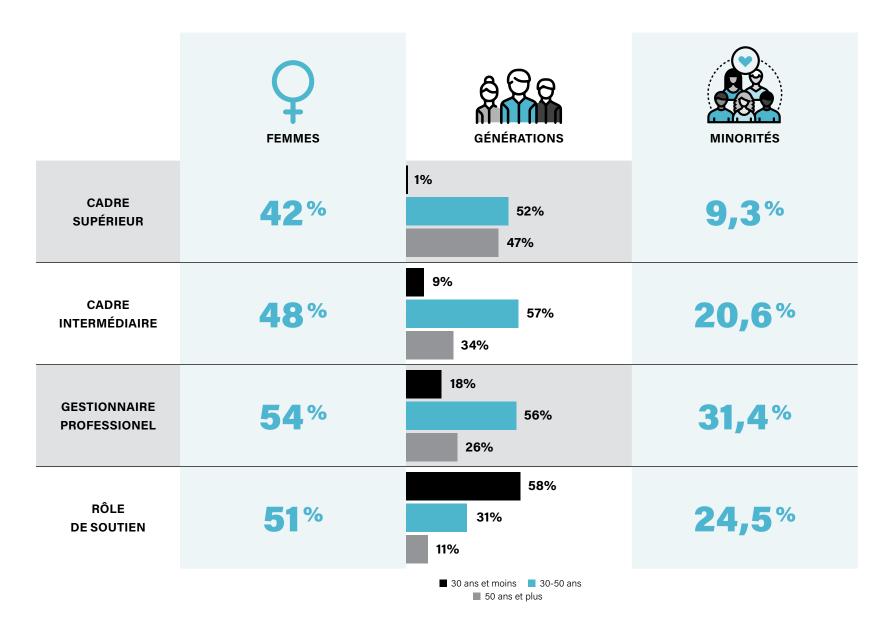
MTY n'exerce aucune discrimination basée sur un statut protégé quelconque. Nos politiques s'appliquent à toutes nos pratiques d'emploi, y compris le recrutement, l'embauche, la rémunération, les évaluations du rendement, la formation et le développement, les promotions et les autres conditions d'emploi.

En 2021, nous nous sommes engagés auprès de nos employés à faire appel à une firme de consultation indépendante pour examiner nos pratiques et nos efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, et pour étudier les possibilités d'amélioration. En 2022 et en 2023, le cabinet de conseil a mené ses recherches, présenté ses conclusions à l'équipe de direction et entamé les premières discussions sur les prochaines étapes.

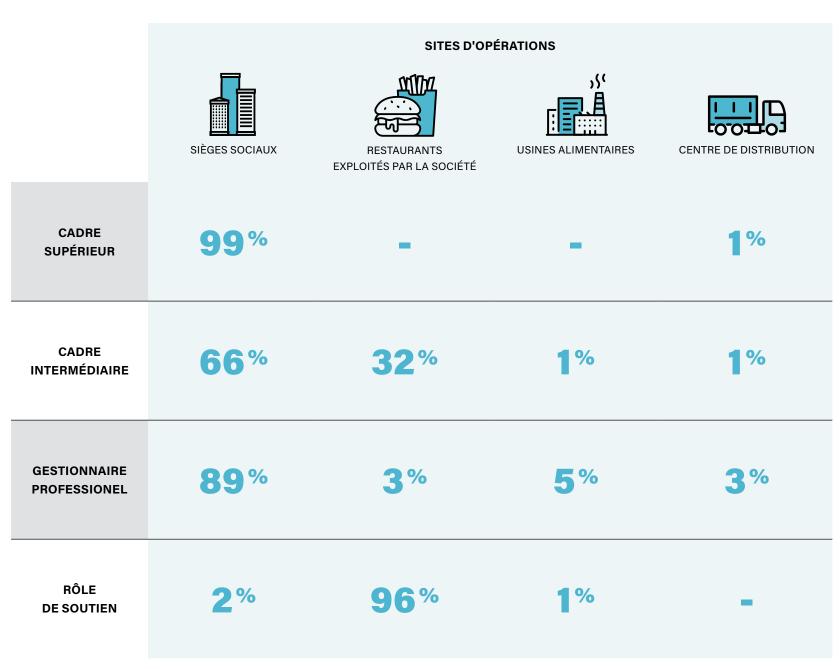
Le sous-comité de la diversité et des collectivités continuera à mesurer notre diversité et, dans les années à venir, comparera nos pratiques et nos résultats à ceux des pairs de l'industrie des services alimentaires dans les régions où nous opérons, afin d'identifier les opportunités d'amélioration.

INTRODUCTION

### DIVERSITÉ DES EFFECTIFS







### **SOUTIEN AUX FRANCHISÉS**

Nos franchisés s'investissent pour fournir un service hors pair aux clients et pour être des employeurs de choix. Alors que nous nous efforçons à être un franchiseur de choix, nous voulons fournir à nos franchisés les outils et les ressources dont ils ont besoin pour atteindre et dépasser leurs objectifs d'affaires.

#### PERFORMANCE COMMERCIALE

Toutes les bannières fournissent un soutien aux opérations sur le terrain à nos franchisés. Leur objectif est d'aider les franchisés à réaliser des ventes rentables. Ces employés travaillent en partenariat avec nos franchisés afin de :

- Leur offrir un accompagnement et de la formation;
- Leur fournir des mises à jour opérationnelles et des conseils sur la façon de les mettre en œuvre;
- Établir des canaux de communication directs entre les franchisés et leurs bannières.

#### **RECRUTEMENT & RÉTENTION**

Au Canada, les franchisés ont accès aux programmes de travailleurs étrangers pour les aider à embaucher et à conserver leurs employés. Aux États-Unis, les franchisés reçoivent une formation relative aux meilleures pratiques de recrutement et de fidélisation des employés, et lorsque nécessaire des fournisseurs de services sont également utilisés. Le cas échéant, une tarification groupée est négociée pour les franchisés auprès de ces fournisseurs de services pour l'accélération du recrutement, l'intégration et les processus de paie.

#### **FORMATION**

Tout au long de l'année, nos franchisés existants ainsi que les nouveaux reçoivent des formations offertes par les employés de nos sièges sociaux sur différents sujets dont la salubrité des aliments, les meilleures pratiques opérationnelles, les nouveaux menus ainsi que sur d'autres sujets spécifiques aux bannières.



78 500 +
HEURES DE FORMATION À
NOS FRANCHISÉS EXISTANTS.

70400 + HEURES DE FORMATION À

NOS NOUVEAUX FRANCHISÉS.



15800+

UTILISATEURS ONT ACCÉDÉ AUX PORTAILS
MTY DE FORMATION EN LIGNE.





UNE AUGMENTATION DE 173 % COMPARÉE À NOTRE 1<sup>RE</sup> ANNÉE.

248

PARTICIPANTS ONT GRADUÉ DE MTYU¹ EN 2023.

<sup>1</sup> L'Université MTY (MTYU) est un programme de formation optionnel qui s'étend sur une semaine. Il est offert à tous nos franchisés Canadiens, les nouveaux comme les anciens, de même qu'aux gestionnaires des bannières.



### SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

Quel que soit l'emplacement de nos restaurants, nous ressentons un sentiment d'appartenance envers les personnes qui composent les communautés environnantes. Que ce soit en visitant nos restaurants pour créer de nouveaux souvenirs avec des proches, pour célébrer un anniversaire ou une étape importante, ou simplement pour partager un repas, nous sommes reconnaissants de cet appui. Nous estimons qu'il est important de retourner le soutien à nos communautés par le biais de diverses collectes de fonds.

En 2023, MTY a mis sur pied un programme de philanthropie, offrant aux employés la possibilité de comptabiliser des heures de bénévolat admissibles dans leurs obligations de travail. Un total de 482,5 heures ont été comptabilisées dans ce programme par nos employés.



#### **NOTRE IMPACT:**



**PLUS DE** 

1642000\$1

DONNÉS EN COMMANDITES À DES **OEUVRES CARITATIVES LOCALES.** 







Centre de pédiatrie sociale

















### **2715 HEURES**

HEURES DE BÉNÉVOLAT CONSIGNÉES PAR NOS EMPLOYÉS DES SIÈGES SOCIAUX.2



PARTICIPÉ À PLUS DE

ÉVÈNEMENTS COMMUNAUTAIRES.



DON DE

93753 REPAS.

> DONNÉ UN MINIMUM DE

3756 KG À DES BANQUES ALIMENTAIRES.

<sup>1</sup> Efforts combinés et documentés de collecte de fonds (à l'exclusion des dons de nourriture). Les montants indiqués sont en dollars canadiens, calculés à l'aide d'un calculateur de taux de change de 1 USD = 1.3582 CAD 2 Inclus les heures consignées de notre programme de philanthropie

### QUELQUES-UNES DES COLLECTES DE FONDS RÉALISÉES PAR MTY AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2023

























### CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Le soutien envers nos gens et nos communautés implique également un engagement envers la protection des leurs renseignements et l'usage responsable de ces renseignements.

#### **GOUVERNANCE**

La surveillance et la responsabilité de la cybersécurité et de la protection des données incombent ultimement au conseil d'administration. À ces fins, ce dernier nomme une équipe de direction qui voit à la gestion continue de ces enjeux. Les cadres supérieurs de la Société (incluant le PDG et la Chef de la Direction Financière) sont chargés de fournir des conseils sur l'appétit pour le risque et l'environnement commercial de la Société, d'affecter des fonds à divers programmes de cybersécurité et de protection des données, et de superviser les individus responsables de gérer la stratégie et les activités en matière de technologie de l'information, de cybersécurité et de confidentialité des données.

Les membres clés de cette équipe de direction comprennent le Vice-Président de la Cybersécurité et de la Conformité Informatique, le Vice-Président des Technologies de l'Information, le Vice-Président des Données et des Analyses et le Responsable de la Confidentialité des Données. Le Vice-Président de la Cybersécurité et de la Conformité Informatique sert d'équivalent RSSI pour MTY et gère la stratégie, la politique et les opérations de cybersécurité dans toutes les divisions de MTY.

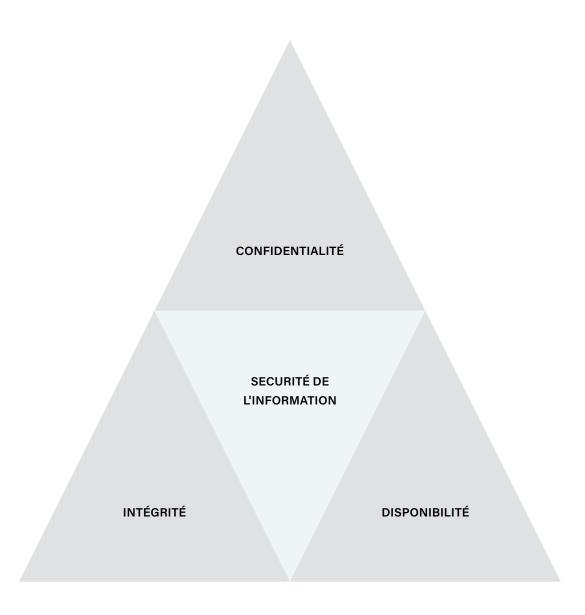
La Société a adopté une charte de sécurité de l'information signée par le PDG qui sanctionne la création et la gestion continue d'un programme de cybersécurité d'entreprise applicable à toutes les entités de MTY, actuelles et futures. La charte vise à garantir des balises communes en matière de sécurité à toute la Société et autorise le Vice-Président de la Cybersécurité et de la Conformité Informatique à publier des politiques de sécurité, à effectuer des évaluations de sécurité et à gérer les incidents de sécurité. Des politiques de cybersécurité additionnelles peuvent exister dans certaines divisions, à condition qu'elles respectent ou surpassent les normes de l'entreprise. Les franchisés reçoivent des recommandations concernant les technologies de sécurité, dont les pares-feux informatiques, et sont tenus de respecter l'ensemble des lois et de la réglementation en vigueur.



### **STRATÉGIE**

MTY s'appuie fortement sur des systèmes d'information pour la gestion de ses chaînes d'approvisionnement, la comptabilité, le paiement de ses obligations, le recouvrement de créances, les transactions par carte de crédit et par cartes de débit ainsi que pour d'autres procédures et procédés. Dans le cadre de ses activités, la Société recueille et traite divers types d'informations et elle s'efforce de les protéger conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie et aux lois et à la réglementation applicables.

La stratégie actuelle de la Société en matière de cybersécurité se concentre sur la mise en place et le développement de capacités à l'échelle de l'entreprise visant à protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations. La stratégie s'articule autour d'un programme de cybersécurité centralisé qui soutient toutes les divisions de MTY.



#### **GESTION DES RISQUES**

MTY s'appuie sur les cadres bien connus de l'industrie comme le cadre de cybersécurité du NIST et les contrôles de sécurité du CIS pour planifier et gérer son programme de cybersécurité. Pour établir la priorité des initiatives de sécurité et concevoir les contrôles, la Société tient compte de divers éléments, y compris les menaces internes et externes, les risques opérationnels et financiers, les exigences de conformité et les meilleures pratiques de l'industrie.

Tous les employés et contractants de la Société sont tenus de suivre des formations périodiques sur la sensibilisation à la sécurité qui traite de sujets tels que l'hameçonnage, les mesures à prendre pour protéger les informations sensibles et la marche à suivre en cas de suspicion d'incident de sécurité.

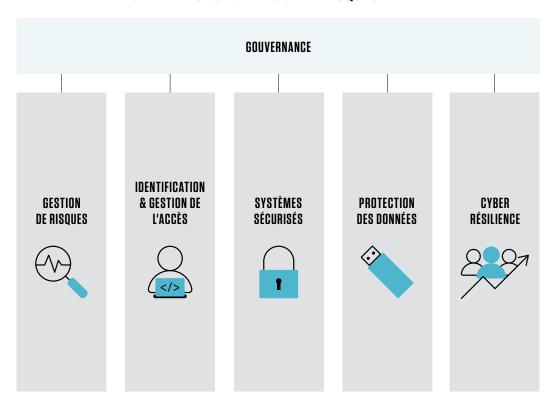
La Société s'efforce de faire évoluer continuellement sa cyberculture et sa capacité à être proactive et résiliente. La Société exécute une feuille de route de sécurité pluriannuelle qui établit et améliore les mesures de sécurité basées sur les risques dans l'ensemble de l'entreprise.

Les initiatives futures incluent des améliorations supplémentaires dans les domaines de la gestion des infrastructures à risque, de la gestion des identités et des accès, de la sécurité infonuagique, de la conformité PCI v4.0, des systèmes de contrôle et de sécurité, de la sécurité des API et des indicateurs de sécurité.

### CADRE DE GESTION DES CYBERRISQUES DE MTY

ALIMENTATION

INTRODUCTION



### MISE À JOUR DES PROGRÈS : ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

#### PROGRAMME DE GESTION DES CYBER RISQUES

- Maintenir une politique de lutte contre la cybersécurité;
- Intégrer les récentes acquisitions au programme de cybersécurité général de MTY;
- Harmoniser et rationaliser les plateformes de sécurité dans toutes les unités commerciales.

#### SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ

 Élargir les programmes existants avec des campagnes supplémentaires pour les utilisateurs à haut risque.

#### SÉCURITÉ DU COURRIER ÉLECTRONIQUE

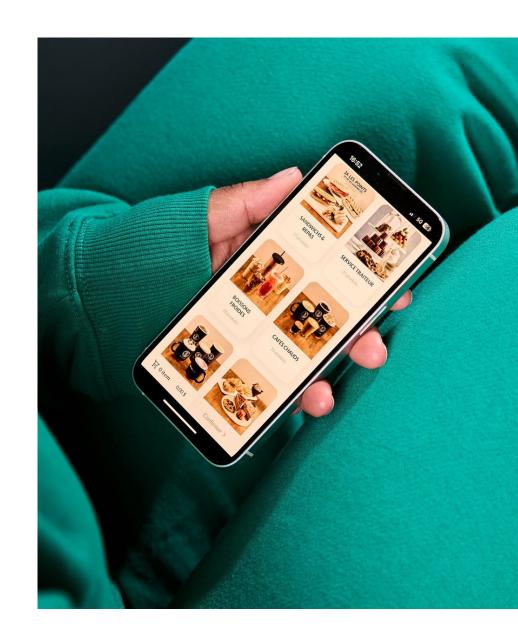
- Implantation d'une solution avancée de sécurité pour la messagerie électronique de la Société afin de lutter contre le volume et la sophistication croissante des menaces ciblant la messagerie électronique;
- Amélioration de la protection contre le piratage des comptes utilisateurs de l'entreprise.

#### INTERVENTION EN CAS D'INCIDENT INFORMATIQUE

- Réaliser des exercices théoriques de réponse aux incidents;
- Protection des systèmes de MTY contre les attaques potentielles envers les logiciels de la chaîne d'approvisionnement;
- Réaction à des événements de sécurité sans causer d'incidents importants ou d'incidents devant être signalés.

#### ASSURANCE DE SÉCURITÉ

- · Réaliser un test d'intrusion du réseau;
- Identifier, prioriser et remédier aux failles de sécurité;
- Effectuer des tests de sauvegarde et de restauration des systèmes critiques.



### **ENGAGEMENTS** — 2021 À 2025

## **OBJECTIF ATTEINT**



- Évaluation de nos pratiques et de nos initiatives actuelles en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, cerner et explorer les opportunités d'amélioration et mandater une firme de consultation pour établir une stratégie DEI.
- Établir un programme de philanthropie permettant aux employés de donner à des organisations de charité approuvées par MTY.
- Introduire un programme de formation pour les gestionnaires.
- Former un comité de rémunération.

## **EN CONTINU**

- Suivre les fournisseurs ayant signé le Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY.
- Continuer à publier les statiques sur la diversité des employés de nos sièges sociaux.
- · Formuler les recommandations de MTY sur nos démarches envers la diversité, l'équité et l'inclusion.
- Continuer à publier annuellement le nombre d'heures de formation par employé en matière de diversité, équité et inclusion ainsi que pour la cybersécurité et la protection des données.
- S'inscrire et participer à des événements caritatifs locaux.
- Mettre en place des moyens pour que les employés demandent des congés payés à des fins de bénévolat.
- Mesurer et publier les activités de MTY en support aux communautés et le bénévolat de employés.

# **SUR LA BONNE VOIE**



- Définir la stratégie DEI de MTY.
- Établir un programme d'indicateurs formels concernant la cybersécurité (sur la base des capacités de sécurité fournies en 2022).
- · Viser à assurer que le Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY ou un équivalent mutuellement approuvé soit établi pour tous les fournisseurs de niveau 1 de MTY.

### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent rapport contient certains énoncés concernant nos objectifs en matière d'alimentation, de planète et de gens, ainsi que d'autres énoncés concernant nos attentes et nos projets, qui sont de nature prospective au sens de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Tous les énoncés autres que des faits historiques ou actuels, tels que des références à nos projets, nos initiatives, nos projections, nos objectifs, nos engagements ou nos attentes sont des énoncés prospectifs. Nous utilisons des termes tels que « prévoir », « anticiper », « viser », « croire », « s'engager », « planifier », « estimer », « s'efforcer », « cibler », « chercher », « projeter », « s'attendre », « peut », « sera » ou d'autres expressions similaires pour désigner les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles de la direction et s'appuient sur les informations dont nous disposons au moment où ils sont faits; nous n'avons pas l'obligation de mettre ces énoncés à jour. Ces énoncés comportent des incertitudes et des risques inhérents à leur nature et les résultats réels pourraient différer sensiblement des énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, notamment l'évolution des stratégies de développement durable, la non-réalisation des attentes, l'évolution du cadre règlementaire ou d'autres changements de circonstances. Les déclarations et les engagements pris tout au long de ce rapport peuvent ne pas s'appliquer aux acquisitions de bannières effectuées par MTY après la publication de ce rapport ou aux bannières n'ayant pas été intégrées à MTY pour une période minimale de 12 mois.

Merci d'avoir lu notre rapport de développement durable 2023, et de nous accompagner dans notre parcours. Nous demeurons engagés envers le développement durable chez MTY et apprécions tous les commentaires que vous pourrez avoir sur les efforts que nous avons déployés et les objectifs que nous avons fixés.

Merci de votre confiance et de soutenir notre objectif de créer un MTY plus durable pour notre avenir.

- Le comité MTY RISE

# « LET'S ROLL»

8 fullyela



66 Statistiques : Environnement de travail

68 Indices SASB et GRI



## STATISTIQUES: ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

		2	021	2	022	2	023
EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ	UNITÉ	CANADA	ÉTATS-UNIS	CANADA	ÉTATS-UNIS	CANADA	ÉTATS-UNIS
Total des employés	Nombre d'employés	1131	757	1080	Non communiqué	1163	6427
Employés permanents à temps plein	Pourcontago sur la total des amplavés	Non cor	nmuniqué	Non communiqué		61%	15%
Employés permanents à temps partiel	Pourcentage sur le total des employés	Non cor	nmuniqué	Non cor	Non communiqué		75%
ORIGINE ETHNIQUE	UNITÉ	CANADA*	ÉTATS-UNIS'	CANADA*	ÉTATS-UNIS*	CANADA	ÉTATS-UNIS
Asiatiques		12%	5%	12,71%	3%	25%	1%
Afro-américaines ou noires		3%	5%	3,96%	4%	5%	3%
Latines ou hispaniques		3%	8%	3,63%	11%	5%	14%
Peuples autochtones		1%	0%	1,48%	1%	0%	0%
Du Moyen-Orient	Pourcentage des employés actifs	9%	0%	8,58%	0%	Non cor	mmuniqué
Peuples autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique		1%	1%	0,66%	0%	1%	0%
Deux origines ou plus		8%	2%	6,60%	3%	6%	2%
Non précisée		0%	0%	0%	4%	0%	0%
Blanches		64%	79%	62,38%	75%	58%	79%



## STATISTIQUES: ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

		2021		2022		2023	
ORIGINE ETHNIQUE	UNITÉ	CANADA*	ÉTATS-UNIS*	CANADA*	ÉTATS-UNIS <sup>*</sup>	CANADA	ÉTATS-UNIS
Asiatiques		Non communiqué	5%	12,90%	4%	30%	1%
Afro-américaines ou noires		Non communiqué	7%	9,03%	7%	6%	5%
Latines ou hispaniques		Non communiqué	5%	3,23%	15%	7%	18%
Peuples autochtones		Non communiqué	0%	1,29%	1%	0%	1%
Du Moyen-Orient	Pourcentage des nouveaux employés	Non communiqué	0%	12,26%	0%	0%	0%
Peuples autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique		Non communiqué	1%	1,29%	0%	0%	0%
Deux origines ou plus		Non communiqué	1%	7,10 %	6%	7%	3%
Non précisée		Non communiqué	0%	0%	0%	0%	0%
Blanches		Non communiqué	81%	52,90%	57%	50%	72%



INTRODUCTION

### **SASB INDEX**

Tableau 1. Mesures comptables et sujets de divulgation relatifs au développement durable

SUJET	MESURE COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE
	(1) Pourcentage de restaurants inspectés par un organisme de surveillance de la sécurité alimentaire	Quantitatif	Pourcentage (%)	FB-RN-250a.1	100 % de nos restaurants sont régulièrement inspectés par un membre de l'équipe Santé et Sécurité de MTY et par des agences d'inspection sanitaire provinciales, régionales ou étatiques.
Sécurité alimentaire	<ul><li>(1) Nombre de rappels émis et</li><li>(2) quantité totale de produits alimentaires rappelés</li></ul>	Quantitatif	Nombre, Tonnes métriques (t)	FB-RN-250a.2	<ol> <li>En 2023, MTY a eu 6 rappels volontaires initiés par ses fournisseurs. Aucun des rappels ne concernait produits de marque privée. MTY a un robuste plan de rappel des produits et de communication en place nous permettant de réagir rapidement et efficacement aux rappels.</li> <li>Un minimum de 21,46 t rappelées sur l'ensemble de notre système.</li> </ol>
	Nombre de foyers de maladies d'origine alimentaire confirmés, pourcentage faisant l'objet d'une enquête d'une autorité de santé publique	Quantitatif	Nombre, Pourcentage (%)	FB-RN-250a.3	Au cours de l'année de référence, il y a eu une (1) épidémie de maladie d'origine alimentaire confirmée dans une bannière, ce qui a entraîné une enquête par les autorités de santé publique pertinentes. La cause présumée était la consommation de pâte à biscuits crue, malgré les instructions de bien cuire le produit avant sa consommation.  Le produit a été reformulé pour être sécuritaire advenant qu'il soit mangé cru.

### **SASB INDEX**

Tableau 1. Mesures comptables et sujets de divulgation relatifs au développement durable

SUJET	MESURE COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE
Valeur	(1) Pourcentage d'options de menu pour enfants en accord avec les recommandations nutritionnelles nationales pour les enfants	Quantitatif	Pourcentage (%)	FB-RN-260a.2	Parmi nos bannières proposant des menus enfants, 95% d'entre elles offrent des options de menu conformes aux directives diététiques MTY. Nos invités ont la possibilité de personnaliser leurs choix pour répondre à leurs besoins et choix alimentaires.
nutritionnelle	Pourcentage des impressions publicitaires (1) faites pour les enfants (2) promouvant des produits conformes aux recommandations nutritionnelles nationales pour les enfants	Quantitatif	Pourcentage (%)	FB-RN-260a.3	Nous suivons les directives canadiennes et américaines pour limiter le marketing auprès des enfants.
Pratiques de travail	Taux de roulement (1) volontaire et (2) involontaire des employés de restaurants	Quantitatif	Pourcentage (%)	FB-RN-310a.1	Nous n'avons pas suivi séparément le taux de roulement volontaire et involontaire des employés des restaurants au cours de cette année de référence, mais le taux de roulement combiné est de 87 %.
	(1) Rémunération horaire moyenne, par région et (2) pourcentage d'employés de restaurants gagnant le salaire minimum, par région	Quantitatif	Devise du rapport, Pourcentage (%)	FB-RN-310a.2	En 2023, le salaire horaire moyen était de 16,73 \$ au Canada et de 19,33 \$ aux États-Unis pour les établissements exploités par la Société. Le rapport est en dollars canadiens.
	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées (1) aux infractions au droit du travail et (2) à la discrimination dans l'emploi	Quantitatif	Devise du rapport	FB-RN-310a.3	Nous nous sommes engagés à respecter toutes les lois du travail et de l'emploi et ne tolérons aucune discrimination.

### **SASB INDEX**

Tableau 1. Mesures comptables et sujets de divulgation relatifs au développement durable

SUJET	MESURE COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE
Gestion de la	Pourcentage des aliments acquis qui (1) respectent les normes environnementales et sociales d'approvisionnement et (2) sont certifiés conformes aux normes environnementales et/ou sociales tierces	Quantitatif	Pourcentage (%) par coût	FB-RN-430a.1	Des informations peuvent être trouvées dans la section <i>Approche d'approvisionnement</i> de notre Rapport de développement durable 2023 et dans le <i>Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY</i> .
chaîne d'approvisionne ment et approvisionnem ent en aliments	Pourcentage (1) des œufs produits dans un environnement sans cages et (2) du porc produit sans l'utilisation de cages de gestation	Pourcentage (%) en nombre, Pourcentage (%) en poids	FB-RN-430a.2	Nous nous sommes engagés à travailler avec nos fournisseurs pour utiliser des œufs provenant de poules élevées en liberté ou en colonies enrichies d'ici 2025, lorsque cela est possible.	
	Discussion sur la stratégie de gestion des risques environnementaux et sociaux au sein de la chaîne d'approvisionnement, y compris pour le bien-être animal	Discussion et analyse	n/a	FB-RN-430a.3	Des informations peuvent être trouvées dans la section <i>Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement</i> de notre Rapport de développement durable 2023.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les directives alimentaires de MTY pour les menus pour enfants sont disponibles dans notre rapport de développement durable 2022, qui peut être téléchargé ici: https://mtygroup.com/developpement-durable/

### **SASB INDEX**

Tableau 2. Mesures d'activité

MESUF	RE D'ACTIVITÉ	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE
	de restaurants (1) possédés reprise et (2) és	Quantitatif	Nombre	FB-RN-000.A	1) Au 30 novembre 2023, MTY comptait 219 restaurants lui appartenant. 2) Au 30 novembre 2023, MTY comptait 6 897 restaurants franchisés.
établiss	d'employés des (1) ements exploités par la Société issements franchisés	Quantitatif	Nombre	FB-RN-000.B	<ol> <li>Au 30 novembre 2023, MTY comptait 6 333 employés dans les établissements exploités par la Société au Canada et aux États-Unis.</li> <li>Nous ne suivons pas le nombre d'employés des établissements franchisés.</li> </ol>

Déclaration d'utilisation

Groupe d'Alimentation MTY Inc. a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, en référence aux normes GRI.

ODLA III (	ODIA F. L.: 0004	
GRI 1 utilisée	GRI1: Fondation 2021	
NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	LOCATION
GRI 2: Informations	2-1 Détails sur l'organisation	À propos du présent rapport, À propos de MTY
générales 2021	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	À propos du présent rapport
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	À propos du présent rapport
	2-4 Reformulation d'informations	Rapport de développement durable 2023: Approche d'approvisionnement: Oeufs
	2-5 Assurance externe	Ce rapport est examiné par diverses parties prenantes internes et par le conseil d'administration pour garantir que le contenu rapporté est pertinent, exact et complet. Actuellement, le Groupe MTY n'utilise pas d'assurance externe ou de vérification par un tiers pour son rapport de développement durable.
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Empreinte Globale MTY, À propos de MTY, Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement, Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments, Approche d'approvisionnement, Mobilisation des parties prenantes, Approche de gestion et politiques connexes
	2-7 Employés	Nos priorités en ce qui concerne les gens, Diversité des effectifs, Statitistiques : Environnement de travail
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Statitistiques : Environnement de travail. Non mesuré en 2023 pour nos opérations aux États-Unis.
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Circulaire d'information de MTY, Notre conseil d'administration
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Circulaire d'information de MTY
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Circulaire d'information de MTY, Notre conseil d'administration
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Circulaire d'information de MTY , Notre conseil d'administration, Notre équipe de la haute direction, Comité MTY RISE
	2-13 Délégation de responsabilité de la gestion des impacts	Notre conseil d'administration, Notre équipe de la haute direction, Comité MTY RISE

Déclaration d'utilisation

Groupe d'Alimentation MTY Inc. a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée	GRI 1 : Fondation 2021	
NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	LOCATION
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élévé dans le reporting durabilité	À propos du présent rapport
	2-15 Conflits d'intérêts	Circulaire d'information de MTY
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Nos contrôles internes sont abordés lors des réunions du comité d'audit sur une base trimestrielle. Le président du comité d'audit organise également des appels trimestriels avec les parties prenantes internes et externes concernées. Mobilisation des parties prenantes
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernace le plus élevé	Comité MTY RISE
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Circulaire d'information de MTY
	2-19 Politiques de rémunération	Circulaire d'information de MTY
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Circulaire d'information de MTY, Discussion et analyse sur la rémunération (CD&A) - 18 mars, 2024
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Circulaire d'information de MTY
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Un message de notre PDG
	2-23 Engagements politiques	Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement, Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments, Approche de gestion et politiques connexes, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY; Les gens, MTY - Rapport annuel sur l'esclavage moderne, Code d'éthique
	2-24 Intégration des engagements politiques	Notre conseil d'administration, Approche de gestion et politiques connexes
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Approche de gestion et politiques connexes, Circulaire d'information de MTY
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et soulever des préoccupations	Notre conseil d'administration, Comité MTY RISE, Approche de gestion et politiques connexes
	2-27 Conformité aux législations et réglementations	Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approche d'approvisionnement, Approche de gestion et politiques connexes, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY

Déclaration d'utilisation	Groupe d'Alimentation MTY Inc. a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, en référence aux normes GRI.		
GRI1 utilisée	GRI 1 : Fondation 2021		
NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	LOCATION	
	2-28 Adhésions à des associations	MTY est membre de Restaurants Canada, National Restaurant Association, Institute of Finance Management (IOFM)	
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Mobilisation des parties prenantes, Culture et développement de carrière	
	2-30 Conventions collectives	En 2023, environ 0,008 % de nos employés sont couverts par une convention collective (62 employés sur nos 7 590 employés dans nos bureaux canadiens et américains, nos établissements exploités par la Société, nos usines alimentaires et centre de distribution). Ces 62 membres du personnel sont tous employés par l'une des nos usines alimentaires.	

Déclaration d'utilisation	Groupe d'Alimentation MTY Inc. a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, en référence aux normes GRI.			
GRI 1 utilisée	GRI 1 : Fondation 2021			
NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	LOCATION		
GRI3: Thèmes	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	À propos du présent rapport, Évaluation de la matérialité		
pertinents 2021	3-2 Liste des thèmes pertinents	Évaluation de la matérialité		
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Évaluation de la matérialité		
GRI 201: Performance	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	États financiers consolidés du Groupe d'Alimentation MTY inc.		
économique 2016	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	États financiers consolidés du Groupe d'Alimentation MTY inc.		
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	États financiers consolidés du Groupe d'Alimentation MTY inc.		
	201-4 Aide financière publique	MTY n'a pas reçu d'aide financière du gouvernement.		
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Nos priorités et approches de gestion en matière d'environnement, Énergie et émissions, Planète: Engagements		
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Nos priorités et approches de gestion en matière d'environnement, Énergie et émissions, Planète: Engagements		
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Énergie et émissions, Planète: Engagements		
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Nos priorités et approches de gestion en matière d'environnement, Énergie et émissions, Planète: Engagements		
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Nos priorités et approches de gestion en matière d'environnement, Énergie et émissions, Planète: Engagements		
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments ; Approche d'approvisionnement, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY, Alimentation: Engagements, Gestion des matières résiduelles, Planète: Engagements		
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Approche d'approvisionnement: Bien-être animal, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY		
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	L'acquisition, la rétention des talents et le roulement de personnel		
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non offerts aux employés temporaires ou à temps partiel	Avantages sociaux		

Déclaration d'utilisation	Groupe d'Alimentation MTY Inc. a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, en référence aux normes GRI.		
GRI1 utilisée	GRI 1 : Fondation 2021		
NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	LOCATION	
	401-3 Congé parental	Non mesuré en 2023.	
GRI 402 : Relations employés/direction 2016	402-1 Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Nous nous conformons aux exigences légales nationales et/ou locales applicables en matière de délais de préavis minimum concernant les changements opérationnels importants. Nous n'avons que des employés syndiqués dans une de nos usines alimentaires. Le préavis donné à ces employés syndiqués en cas de changement dépend de la situation ou du changement et les délais de préavis sont stipulés dans la Convention Collective Syndicale.	

Déclaration d'utilisation	Groupe d'Alimentation MTY Inc. a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, en référence aux normes GRI.	
GRI1 utilisée	GRI 1 : Fondation 2021	
NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	LOCATION
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Culture et développement de carrière, Soutien aux franchisés
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Salubrité des aliments, Culture et développement de carrière, Soutien aux franchisés
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Culture et développement de carrière
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Notre conseil d'administration, Notre équipe de la haute direction, Diversité, Équité et inclusion
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Non mesuré en 2023.
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	MTY suit les incidents de discrimination et traite tous les cas confirmer tel que décrit dans le Manuel des employés de MTY et les manuels d'employés de ses filiales. Tous les incidents rapportés font l'objet d'une enquête. En 2023, il y a eu six (6) allégations de discrimination confirmées et traitées, donnant lieu à des mesures disciplinaires jusqu'à et incluant le licenciement.
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments, Approche d'approvisionnement, Alimentation: Engagements, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments, Approche d'approvisionnement, Alimentation: Engagements, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY, Rapport annuel de MTY sur le risque d'esclavage moderne
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments, Approche d'approvisionnement, Alimentation: Engagements, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY, MTY - Rapport annuel sur l'esclavage moderne
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016	410-1 Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	MTY - Rapport annuel sur l'esclavage moderne

Déclaration d'utilisation	Groupe d'Alimentation MTY Inc. a communiqué les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, en référence aux normes GRI.	
GRI 1 utilisée	GRI1: Fondation 2021	
NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	LOCATION
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones	MTY n'a connu aucun incident de violation des droits des peuples autochtones en 2023.
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approche d'approvisionnement, Soutien aux collectivités
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Nos priorités et approches de gestion de la chaîne d'approvisionnement, Approche d'approvisionnement, Soutien aux collectivités
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Intervention des fournisseurs et entreposage des aliments, Approche d'approvisionnement, Alimentation: Engagements, Code de conduite à l'intention des fournisseurs de MTY
GRI 415 : Politiques publiques 2016	415-1 Contributions politiques	MTY ne fait pas de contributions politiques.
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	Salubrité des aliments
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Salubrité des aliments
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	MTY n'a reçu aucune plainte concernant des atteintes à la vie privée des clients et/ou des pertes de données clients en 2023.